



EIDGENÖSSISCHE AUSLÄNDERKOMMISSION
COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉTRANGERS
COMMISSIONE FEDERALE DEGLI STRANIERI
SWISS FEDERAL COMMISSION FOR FOREIGNERS

Rapport annuel

2006

Sommaire

accents	5	
	L'intégration - un thème qui a le vent en poupe!	5
	Plus de 800 projets déposés	5
aspects	6	
	Développements politiques en Europe	6
	Evolution politique en Suisse	8
	Efforts intégratifs dans les cantons et les communes	19
	Recherches nationales sur de questions spécifiques liées à l'intégration et à la migration	20
	Droits politiques en faveur des étrangers	20
activités	22	
	Fusion envisagée de la CFE et de la CFR	22
	Travail politique	22
	Encouragement de l'intégration	28
	Information	33
appendice	39	

Impressum

Rédaction	Elsbeth Steiner Simone Prodolliet Urs Pfeiffer Pascale Steiner
Traduction	Roger Barbier, Yvonand
Lectorat	Sylvana Béchon
Conception graphique	RH Design, Worb
Impression	OFCL, 3003 Bern
Commandes	Secrétariat de la CFE Quellenweg 9 3003 Berne-Wabern Tél 031 325 91 16 eka-cfe@bfm.admin.ch

www.eka-cfe.ch

avant-propos

Le 24 septembre 2006 restera une date importante dans la politique migratoire de notre pays, avec une large acceptation de la nouvelle loi sur les étrangers et les modifications de la loi sur l'asile.

Si notre Commission a regretté le rejet par le parlement de quelques propositions visant à préserver une certaine égalité de traitement entre les migrants en provenance de l'Union européenne et ceux des Etats tiers, notamment quant au statut et au regroupement familial, elle se réjouit de voir la politique d'intégration affirmée comme l'une des tâches prioritaires de l'Etat.

Elle espère dès lors qu'au-delà des intentions et des déclarations, seront accordés les moyens matériels et humains nécessaires à la réalisation de cet objectif essentiel pour l'avenir des personnes concernées et de la cohésion sociale. Il faut souhaiter aussi que la loi ainsi adoptée, le débat sur la politique migratoire et l'intégration pourra sortir de l'atmosphère un peu lourde, émotionnelle et réactive qui le caractérisait ces dernières années et que la discussion portera désormais d'abord sur l'adéquation de cette politique aux besoins économiques et sociaux de demain liés aux perspectives démographiques de notre pays.

C'est dans cet esprit prospectif qu'a été discutée, avec l'ODM, la fusion possible de notre Commission avec la Commission fédérale des réfugiés, eu égard en particulier aux responsabilités nouvelles attribuées à la Confédération et aux cantons en matière d'intégration. Dans cet examen, nous avons voulu réaffirmer le souci de l'indépendance de la future commission et la nécessité que son activité reste non seulement de réflexion, de recommandation et de proposition, mais aussi d'action en prise sur la réalité vécue et les besoins des communautés étrangères avec lesquelles elle aura à poursuivre la collaboration et le dialogue. Les propositions qui seront soumises au Conseil fédéral devraient remplir ces objectifs, même si les craintes d'une confusion, au sein de la population, de la problématique de l'asile et de celle ressortant de la loi sur les étrangers dans les attributions d'une commission unique, demeurent.

C'est aussi l'avenir que la Commission et son secrétariat, en collaboration avec l'ODM, ont préparé en élaborant le nouveau programme de l'encouragement à l'intégration pour les années 2008 à 2011. Ce programme a pris une grande importance au fil des années. Ainsi, en 2002, et pour un crédit de 12,5 millions, 520 projets ont été présentés et 345 soutenus, alors qu'en 2006, et pour un crédit de 14 millions, ces chiffres atteignent respectivement 808 et 615. Bon nombre de projets intéressants n'ont pu être soutenus faute de financement et de nombreux projets aussi ont reçu un soutien moins élevé que souhaité.

L'activité de la Commission a également été dense dans les domaines de l'information et de la communication, notamment. L'année 2006 a, entre autres, vu la réunion par la CFE des commissions cantonales et communales d'intégration et l'organisation de la Journée nationale, toutes deux consacrées à la définition et au contenu de l'intégration, la publication de nombreux documents et études, la poursuite de l'activité du Groupe de travail Sans-papiers.

L'engagement des collaboratrices et collaborateurs du secrétariat a été intense, cela d'autant plus que l'effectif du personnel a été réduit. Notre Commission leur sait gré de s'être acquitté(e)s avec compétence et générosité de leur tâche et les en remercie.

Francis Matthey, Président de la Commission fédérale des étrangers

accents

L'intégration – un thème qui a le vent en poupe!

La définition de l'intégration a sans doute rarement été autant utilisée dans les discours publics et débats politiques qu'en 2006. Dans l'année qui a précédé les élections, tous les partis politiques ont consacré une Journée du parti au thème de l'intégration des migrants et des migrantes. A cette occasion, ils ont rédigé un document de base ou encore ont prévu d'accorder à ce thème suffisamment d'espace dans leur programme de parti réactualisé. Au Palais fédéral, dans les Chambres fédérales, nombreuses ont été les interventions parlementaires à propos de questions liées à la migration et à l'intégration. L'initiative de l'UDC, relative à la naturalisation, qui devrait permettre à chaque commune de désigner l'organe compétent pour l'octroi de la nationalité et de prendre une décision en dernier lieu sur les demandes de naturalisation, a été déclarée recevable de justesse. Le fait que certains jeunes violents, qui avaient obtenu la naturalisation suisse, ont plusieurs fois fait les manchettes des quotidiens, a engendré de nouvelles propositions, telles que la naturalisation avec délai de probation.

En revanche, le sujet de l'intégration fit étonnamment peu de remous lors de la campagne de votation populaire concernant la loi fédérale sur les étrangers en septembre. Pourtant, pour la toute première fois, la nouvelle loi consacrait un chapitre entier à l'intégration. La Commission fédérale des étrangers vit dans l'ancrage légal de l'intégration le point positif le plus important de la nouvelle loi. Au demeurant, la Commission n'était guère convaincue par la nouvelle loi fédérale, mais renonça toutefois à soumettre une recommandation en vue de la votation.

La CFE planche depuis plusieurs années de manière intensive sur la notion de l'intégration et son application pratique. Ainsi, il lui a été possible de fournir d'importantes contributions à cette discussion, par exemple, avec le numéro 9 de sa revue *terra cognita* intitulé «Quelle intégration?» ou encore avec le guide pratique sur la nouvelle notion légale de l'intégration.

Plus de 800 projets déposés

En 2006, le cap des 800 demandes de cofinancement de projets a été franchi pour la première fois dans le cadre du programme d'encouragement de l'intégration. Le Secrétariat de la CFE a, en effet, traité et examiné 808 demandes. En 2002, il n'y en avait «que» 520. Il est réjouissant de constater que les trois quarts des demandes ont pu être acceptées; quelques-unes cependant le furent avec un montant réduit. En 2006, 615 projets reçurent donc une contribution du crédit d'intégration de la Confédération. De fait, bien davantage de projets auraient répondu aux exigences pour bénéficier d'une contribution financière. Mais la limite des 14 millions de francs ne pouvait être dépassée. Des débats politiques portant sur une augmentation du crédit d'intégration devront certainement avoir lieu au cours de ces prochaines années.

Développements politiques en Europe

«Immigration «choisie» et intégration»

En 2006, les mouvements migratoires et les questions d'intégration ont continué de figurer parmi les principaux sujets de préoccupation des opinions publiques et des gouvernements d'Europe de l'Ouest. Face aux problèmes posés par l'immigration clandestine en Italie et en Espagne, un début de coopération internationale a permis, dans l'urgence, une approche concertée. Par contre, la gestion de la libre circulation au sein de l'Union européenne élargie a fait l'objet d'approches différentes dans les anciens Etats-membres en fonction de leurs besoins économiques et démographiques. Pourtant, le 8 février 2006, la Commission européenne a estimé, dans un rapport sur la mobilité des travailleurs au sein de l'Union, que le flux migratoire Est-Ouest a été moins important que prévu. Elle a donc conseillé l'abandon des restrictions à la libre circulation des travailleurs provenant des nouveaux Etats membres de l'Europe de l'Est. Suite à ce rapport, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, le Portugal et l'Italie ont totalement ouvert leur marché du travail et se sont ainsi joints à la Suède, l'Irlande et au Royaume-Uni. Les autres anciens Etats membres font toujours usage, totalement ou partiellement, de restrictions. Enfin, la thématique de l'intégration des étrangers, en particulier des nouveaux arrivants, a fait dans plusieurs pays l'objet d'analyses et de déclarations d'intention, plus rarement de projets concrets.

En Allemagne, des représentants de ministères, offices et institutions fédéraux et des Länder, réunis le 30 mars 2006 en congrès à l'initiative du ministre de l'Intérieur Wolfgang Schäuble, ont tiré un premier bilan positif de la loi sur l'immigration entrée en force le 1er janvier 2005 et consacrant le principe de l'immigration «choisie». Le programme d'intégration prévu par les art. 43 à 45 de ce texte fait jusqu'au 1er juillet 2007 l'objet d'une évaluation spécifique. Fin 2006, plus de 200'000 personnes auront suivi des cours relatifs à l'histoire, la politique, la culture et la langue allemandes. En outre, le premier sommet national de l'intégration s'est tenu à Berlin le 14 juillet 2006. Il y a été décidé d'élaborer un plan national d'intégration devant être présenté en été 2007 sous le mot d'ordre «Encourager et exiger». Ainsi, la chancelière allemande Angela Merkel s'est déclarée particulièrement attachée à ce que les 15 millions de personnes issues de l'immigration maîtrisent bien la langue allemande. Enfin, le débat sur le foulard et le voile est toujours présent dans le pays, les différentes instances des Länder n'ayant pas adopté de position commune à ce sujet. Le Land de Nordrhein-Westphalien a par exemple interdit en mai 2006 à ses enseignantes de porter le voile alors qu'en juillet, le tribunal administratif de Stuttgart (Baden-Württemberg) a autorisé une maîtresse d'école à porter le foulard en vertu de l'égalité de traitement, les soeurs catholiques ayant également le droit d'enseigner dans leur costume. Dans un climat de méfiance réciproque - qui n'est d'ailleurs pas propre à l'Allemagne - Wolfgang Schäuble, soucieux de nouer un dialogue avec les communautés musulmanes, a organisé le 27 septembre 2006, la tenue de la Conférence allemande sur l'Islam. Appelées à se répéter ces prochaines années, le but de ces discussions réunissant 15 représentants des autorités fédérales, des Länder et des communes et 15 représentants de l'Islam, est de conclure un «contrat social» devant favoriser l'intégration des musulmans au sein de la société allemande.

L'ALLEMAGNE À LA POINTE DE L'INTÉGRATION

Au Royaume-Uni, la Chambre des Communes a adopté fin mars 2006 une nouvelle loi sur l'immigration restreignant l'entrée de ressortissants hors Union européenne. A l'instar de ses anciens Dominions, le Royaume-Uni a élaboré un système de critères tels que l'âge, la formation et l'activité professionnelle. Ainsi, les personnes

aspects

de haut niveau (scientifiques, médecins, entrepreneurs, informaticiens, etc.) n'ont pas besoin d'une offre de travail pour entrer dans le pays tandis que les autres candidats à l'immigration doivent bénéficier d'une offre concrète de travail.

De leur côté, les Pays-Bas ont introduit un test obligatoire de langue et de culture néerlandaises pour les nouveaux arrivants hors Union européenne. Depuis le 15 mars 2006, ces tests informatisés de 30 minutes peuvent être passés dans 138 représentations diplomatiques. Leur but est de déterminer si les candidats sont aptes à s'intégrer au sein de la société néerlandaise. 14'000 candidats étaient attendus la première année, principalement originaires de la Turquie, du Maroc et du Surinam. Il est intéressant de noter qu'à l'approche des élections du 22 novembre 2006, les thèmes de l'immigration et de l'intégration sont apparus moins importants, le gouvernement actuel donnant l'impression de traiter sérieusement ces dossiers.

En France, au printemps 2006, l'Assemblée nationale puis le Sénat français ont adopté la nouvelle loi sur l'immigration et l'intégration présentée par le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy et devant entrer en force le 1er janvier 2007. Ce texte privilégie le concept d'immigration «choisie» en instaurant d'une part un durcissement des règles d'entrée et de séjour des étrangers sur le territoire national (regroupement familial et mariages mixtes compris) et d'autre part la fin de la régularisation des «sans-papiers» au terme de 10 ans de résidence. La nouvelle loi prévoit également la création d'un Conseil national de l'immigration et de l'intégration ainsi que l'élaboration d'un contrat d'intégration destiné notamment à améliorer la connaissance du français parmi les immigrés. Le 13 juin 2006, Nicolas Sarkozy a annoncé par une circulaire aux préfets une régularisation du séjour de clandestins au cas par cas. Les principaux critères ont été l'existence d'enfants scolarisés et la manifestation d'une réelle volonté d'intégration de la famille. A ce titre, le ministère de l'Intérieur prévoyait en juillet 2006 la régularisation de 6'924 parents d'enfants scolarisés en situation illégale alors que le nombre total de clandestins est estimé à 400'000 personnes.

Immigration clandestine et régularisations

L'Espagne est restée en 2006 aux premières loges pour ce qui concerne l'afflux de migrants originaires d'Afrique. Ainsi, après Melilla et de Ceuta en 2005, c'est au tour de l'archipel des Canaries d'avoir connu un afflux sans précédent d'arrivants. Quelque 27'000 personnes y ont ainsi été interceptées de janvier à octobre 2006. Le rythme des débarquements a toutefois ralenti dès la fin septembre en raison de l'effet dissuasif des patrouilles maritimes effectuées sur demande de Madrid par le dispositif de l'Agence européenne des frontières extérieures «Frontex» et aux efforts diplomatiques et financiers de Madrid auprès des pays d'origine. Avec le soutien de l'Union européenne, l'Espagne a en effet signé des accords cadre en matière de politique migratoire avec plusieurs pays africains. Sont prévues la lutte contre l'immigration illégale, la simplification des procédures de migration légale ainsi que des aides accrues au développement. Madrid a également été l'instigatrice avec le Maroc de la Conférence sur la migration de Rabat réunissant 45 ministres européens et africains. En Espagne même, après la légalisation de 700'000 personnes en 2005, le cabinet de José Luis Zapatero n'a pas procédé à de nouvelles régularisations en raison de l'hostilité de l'opinion publique. Parallèlement, le Secrétariat d'Etat pour l'immigration et l'émigration a fait état de l'embauche, avant leur arrivée en Espagne, de 200'000 personnes au cours du premier semestre, dans des secteurs rencontrant des difficultés de main-d'œuvre. La plupart de ces migrants légaux proviennent d'Amérique

AFFLUX D'ARRIVANTS DES CANARIES

Latine, d'Europe centrale et orientale et du Maroc. Enfin, le gouvernement espagnol s'est engagé à promouvoir des mesures d'intégration en accroissant le soutien aux diasporas, aux administrations régionales et locales ainsi qu'aux organisations non gouvernementales accueillant les immigrants à leur arrivée sur le territoire national. Des lignes budgétaires sont également prévues pour la coopération européenne dans le domaine migratoire.

De son côté, l'Italie a régularisé 520 000 clandestins en 2006. Après que le gouvernement de Silvio Berlusconi ait accordé 170'000 autorisations de séjour, le nouveau président du Conseil Romano Prodi a régularisé 350 000 clandestins au milieu de l'été, satisfaisant ainsi l'ensemble des demandes déposées auprès des préfectures de police et des bureaux de poste. Parallèlement, la naturalisation des étrangers sera désormais facilitée, réduisant notamment le délai de résidence de 10 à 5 ans pour obtenir la nationalité italienne. Il n'en reste pas moins que la péninsule italienne, notamment l'île de Lampedusa et la Sicile ont vu débarquer plus de 20'000 immigrants africains ayant pour la plupart transité par la Lybie. Fin août 2006, à l'instar de l'Espagne, l'Italie a fait appel à l'agence européenne «Frontex» pour la surveillance de ses côtes. Le ministre de l'Intérieur Giuliano Amato a également demandé l'engagement de l'Union européenne pour la gestion des flux migratoires et l'aide au développement des pays d'origine.

DES SANS-PAPIERS ITALIENS LÉGALISÉS

A l'instar des anciens pays d'émigration que sont l'Italie et l'Espagne, il est intéressant de noter que la Turquie, dont 3 millions de ressortissants vivent en Europe de l'Ouest, devient un pays d'accueil significatif sur le plan de la migration internationale. L'immigration traditionnelle et légale de turcophones originaires des anciennes provinces de l'Empire ottoman a été supplantée ces dernières années par des personnes en quête d'asile, des personnes en situation irrégulière provenant du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Europe de l'Est. Si des statistiques fiables ne sont pas disponibles, les autorités turques ont toutefois annoncé avoir arrêté plus de 250'000 personnes en situation irrégulière de 2000 à 2002. En 2003 et 2004, ce sont plus de 60'000 personnes qui ont été interpellées annuellement. L'Organisation internationale des migrations (OIM) estime quant à elle que plus de 200'000 personnes transitent annuellement par la Turquie.

Evolution politique en Suisse

La politique de l'intégration au service de la résolution de problèmes sociaux

En 2006, la politique de l'intégration a battu son plein. De nombreuses nations de l'Europe occidentale sont en train de tirer les leçons des omissions de ces dernières décennies et d'investir de manière renforcée dans la politique d'intégration des étrangers. La politique helvétique en la matière s'inscrit, elle aussi, dans cette tendance générale. Au-delà de tous les programmes des partis, on s'accorde unanimement à considérer l'intégration des étrangers comme un impératif de la politique suisse actuelle. D'ailleurs, ce sujet fut considéré si important qu'il fut en novembre 2006 l'objet principal des discussions De Watteville. Tous les partis présents au Conseil fédéral ont rédigé des documents de positionnement dans lesquels ils se prononcent au sujet de ce qui doit être entrepris pour faire face de manière adéquate à la présence des migrants.

aspects

Tandis que l'UDC exige «des règles claires pour tous», le PDC se concentre sur des questions ayant trait à «la liberté de religion et l'identité». En vue de la réalisation d'une «Suisse ouverte et prospère», le PRD propose quant à lui la création d'une loi cadre en matière d'intégration des étrangers. Et enfin, le PS s'engage pour une «offensive en matière d'intégration».

Comment se fait-il que de la gauche à la droite, l'intégration des étrangers soit dans toutes les bouches et qu'elle semble devenir la panacée pour les problèmes en tous genres? Les efforts des innombrables personnes engagées dans le travail en matière d'intégration pour mettre ce sujet à l'ordre du jour de la politique officielle auraient-ils donc enfin porté leurs fruits? La réponse à cette question est ambivalente. Tout d'abord, il est assez étrange que – brusquement – tout le monde appelle à l'unisson pour que quelque chose soit fait en matière d'intégration. D'autant plus qu'avant la votation du 24 septembre 2006 concernant la nouvelle loi fédérale sur les étrangers – qui consacre pourtant tout un chapitre à l'intégration – ce sujet n'avait guère été considéré comme méritant d'être discuté. D'un autre côté, il est indéniable que le postulat visant à renforcer l'intégration des étrangers dans notre pays confirme une tendance politique qui peut être observée dans tous les pays d'Europe occidentale et qui peut être résumée par le slogan «encourager et exiger».

La raison de cet apparent changement de perspectives s'inscrit sans doute dans le fait que l'on associe de nombreux problèmes sociaux avec ce que l'on appelle des déficits d'intégration de la population migratoire. Pourtant – et il importe de le relever – l'origine des personnes posant des problèmes sociaux ne joue qu'un rôle secondaire. En effet, dans la plupart des cas, le statut socio-économique des personnes a une influence beaucoup plus grande et les conditions de vie des immigrés ne se distinguent guère de la situation des Suisses issus de couches semblables de la population.

En jetant un coup d'œil sur les données statistiques concernant la situation sociale des étrangers, il apparaît clairement qu'en moyenne et dans pratiquement tous les domaines sociaux, les immigrés sont défavorisés. Les différences constatées se situent surtout dans le domaine de l'éducation et de la formation, puis sur le marché de l'emploi. Les personnes sans passeport suisse ont un niveau d'éducation, une situation professionnelle, un revenu et une mobilité professionnelle nettement inférieurs aux Suisses. De fait, les étrangers gagnent en moyenne 25 pour cent de moins et se trouvent plus fréquemment dans des situations de vie et de travail précaires. Ils sont en outre deux fois plus frappés par le chômage et par conséquent par la pauvreté. De telles conditions cadre sociétales défavorables ne peuvent qu'avoir des conséquences négatives sur l'intégration sociale, le parcours de la formation ou l'état de santé des migrants et de leurs familles.

IMMIGRÉS SOCIALEMENT DÉFAVORISÉS

Il ressort des données statistiques des différences significatives dans la catégorie «étrangers». Ainsi, les ressortissants provenant de l'Europe du Nord ou de l'Ouest ont un statut socio-économique supérieur à ceux issus de l'Europe du Sud ou du Sud-Est. Dans certains domaines, le statut économique et social des immigrés provenant de l'Ouest et du Nord dépasse même celui des Suisses.

En règle générale cependant, ce ne sont pas les immigrés privilégiés qui sont le point de mire des réflexions en matière de politique d'intégration, même si cette catégorie d'étrangers se meut dans des cercles fermés et n'a pas d'échanges avec la population autochtone. Le groupe cible qui demande des efforts renforcés en vue

de prendre des mesures d'intégration sont les étrangers défavorisés. Ou en d'autres termes: tous ceux qui génèrent ou pourraient générer des coûts pour notre Etat. Bien entendu, il est tout à fait légitime et même nécessaire d'aborder le sujet là où les questions brûlantes se posent. Le discours public sur les «étrangers» manque toutefois d'une optique différenciée suivant les cas. En effet, l'on fait trop souvent un amalgame entre les problèmes sociaux et «les étrangers» et on les rend implicitement responsables de la situation. On devrait pourtant s'abstenir de s'en prendre aux étrangers si l'on songe qu'à l'époque – des années 1950 au milieu des années 1990 environ – la politique de l'intégration n'avait tout simplement pas de place dans la politique officielle de notre pays.

Les «étrangers» et les «musulmans» dans les débats publics

Au cours de l'exercice 2006 comme au cours des années précédentes, tant les «étrangers» que les «musulmans» furent le point de mire des débats publics. Deux sujets enflammèrent les esprits et engendrèrent des discussions chargées d'une grande émotion: la criminalité et les exigences de communautés religieuses – en règle générale musulmanes – à tendance traditionaliste.

Le triste événement du viol collectif commis à Zurich-Seebach dont les coupables proviennent de familles issues de la migration, comme aussi les cas de mariages sous la contrainte, ont engendré des débats très nourris sur la criminalité des étrangers (pour la plupart des jeunes) et sur les sanctions sévères qui devraient être appliquées. Les propositions issues de ces débats comportent des mesures drastiques, à savoir le renvoi des auteurs de ces délits (et de leurs parents) dans leur pays de provenance, la suppression de l'autorisation de séjour, la suppression de la nationalité helvétique, la réintroduction de l'expulsion de notre pays pour cause pénale, la réduction de prestations sociales au niveau de l'aide d'urgence pour les délinquants, la naturalisation à l'essai. Autant il y a lieu de condamner les crimes susmentionnés, autant les sanctions proposées constituent des mesures disproportionnées, à plus forte raison si elles voudraient être appliquées exclusivement aux personnes n'ayant pas la nationalité suisse (voir à ce sujet la rubrique «Naturalisations / Nationalité»).

Sans vouloir minimiser la gravité des actes répréhensibles commis, il faut néanmoins jeter un regard réfléchi sur la manière dont on associe généralement les «étrangers» et les «musulmans» avec la criminalité et les exigences d'extrémistes et, partant, avec le danger qu'ils représentent pour la démocratie helvétique. De toute manière, les accusations en tous genres ne sont guère appropriées pour appréhender l'intégration de manière constructive.

Effectivement, l'islam a fait l'objet de vifs débats en Suisse. Malgré les tentatives pour se structurer, la communauté musulmane reste largement divisée et de ce fait difficile à déchiffrer. Par conséquent, ce sont avant tout les questions liées aux femmes (notamment, le port du voile), à la création de carrés confessionnels (Genève, Bâle) et à la construction de minarets (Soleure) qui ont occupé les esprits. Bien qu'il n'existe que deux mosquées avec minarets en Suisse, l'une à Zurich depuis 1963, l'autre à Genève depuis 1978, l'augmentation du nombre de musulmans ces dernières années - on estime leur nombre à 350'000 personnes - a eu comme conséquence l'établissement d'environ 90 lieux de prière, généralement nommés «centres culturels islamiques», qui restent largement méconnus. Alors que divers sondages montrent que 10 à 15 pour cent des musulmans pratiquent régulièrement, les inquiétudes du public face à la présence de la communauté islamique ont été récupérées par l'ensemble des partis po-

aspects

litiques qui, l'un après l'autre, ont publié des prises de position au sujet de l'islam. Des solutions concrètes pour l'émergence d'un dialogue constructif avec la communauté musulmane restent toutefois à imaginer.

L'Eglise orthodoxe serbe a également connu un certain nombre d'entraves pour l'édification d'un nouveau bâtiment religieux à Belp (Berne). L'opposition formulée par l'UDC locale, officiellement pour raisons d'intégration dans le paysage, a toutefois peu de chances d'aboutir. Pour mémoire, la première église orthodoxe de Suisse a été inaugurée en 1866 à Genève. Financée alors par le tsar de Russie, construite sur un terrain offert gratuitement par le gouvernement cantonal, elle accueille depuis cette date des Russes, des Serbes, des Bulgares, des Grecs et des Roumains. Aujourd'hui, elle fait non seulement partie intégrante du patrimoine architectural genevois, mais reste également un symbole fort de l'ouverture confessionnelle précoce de la Rome protestante.

Votation populaire au sujet de la nouvelle loi sur les étrangers et sur la révision de la loi sur l'asile

Le 24 septembre 2006, le Peuple suisse a accepté à une très large majorité (68 pour cent) la nouvelle loi fédérale sur les étrangers (LEtr) ainsi qu'une nouvelle révision de la loi sur l'asile. Comme cela a pratiquement toujours été le cas avant une votation populaire sur des sujets relevant de la politique des étrangers et de l'asile dans notre pays, il y eut une campagne émotionnelle qui s'est jouée par rapport au thème de la révision de la loi fédérale sur l'asile. Les partisans du Oui arguèrent que ces nouvelles lois seraient appropriées pour «lutter contre les abus». Les adversaires, eux, mettaient la population en garde: un Oui signifierait «la perte de la tradition humanitaire helvétique» et discriminerait toutes les personnes ressortissant des nations qui ne font pas partie de l'UE/AELE. Finalement, le Souverain donna raison aux forces représentées au sein du Parlement et du Conseil fédéral qui souhaitaient disposer d'un régime plus sévère dans le domaine de l'asile et des mesures de contrainte, d'un système binaire d'admission, et qui, enfin, ne tenaient pas à ce que le statut des immigrés s'améliore. Le Souverain mit ainsi un terme aux délibérations parlementaires qui avaient occupé les Chambres fédérales pendant deux ans au cours de cinq sessions parlementaires.

En 2004, le Parlement avait «ficelé» ces deux projets de lois fédérales en un seul paquet global, un paquet bien lourd en définitive. La session extraordinaire du printemps 2004 n'avait pas suffi au Conseil national pour achever ses délibérations au sujet du projet de la loi fédérale sur les étrangers. Mais ce n'est guère surprenant si l'on compte toutes les propositions d'amendements qui ont été déposées par rapport au projet de loi que le Conseil fédéral avait présenté en 2002. En effet, on en dénombrait plus de 200. Même après 30 heures de délibérations, il n'y eut guère de députés satisfaits. Le projet de loi passa le premier tour en ne récoltant que 64 voix pour, 49 Non et 55 (!) abstentions. En ce qui concerne les premières délibérations au sujet de la révision partielle de la loi fédérale sur l'asile, on ne dénombra pas moins de 140 propositions d'amendements. Les deux projets de loi firent ainsi plusieurs fois le va-et-vient entre les deux Chambres fédérales. C'est surtout en matière d'admission qu'il y eut des différences dans la nouvelle LEtr. Ici, la majorité des députés finit par opter en faveur du système d'admission binaire, dans lequel à l'avenir seule la main-d'œuvre hautement qualifiée provenant d'Etats ne faisant pas partie de l'UE pourrait être admise dans notre pays. Il est vrai qu'il y eut

**DEUX PROJETS
DE LOIS EN
UN SEUL PAQUET**

aussi des divergences dans le domaine du statut légal des étrangers et du regroupement familial. Le droit à l'établissement – que l'on avait prévu à l'origine – pour les personnes qui vivent depuis dix ans dans notre pays fut à nouveau révoqué, de même que le droit au regroupement familial pour les personnes titulaires d'une autorisation de séjour. Tant les deux Chambres fédérales que la proposition du Conseiller fédéral Christoph Blocher renforcèrent les dispositions de la loi fédérale sur l'asile. Le Conseil des Etats envisagea même entre-temps de biffer l'aide d'urgence en faveur des requérants d'asile déboutés. La Chambre du Peuple corrigea cependant à nouveau la donne en réintroduisant cette mesure dans la loi. Les partis de gauche ainsi que les organisations représentant les réfugiés et les droits de l'homme estimèrent que les autres renforcements des dispositions – pour la plupart adoptées par les Chambres fédérales (notamment la nouvelle détention pour exécution des mesures, l'allongement de la durée de détention maximale, la suppression de l'aide sociale, l'obligation de présenter des papiers d'identité valables) – allaient trop loin et lancèrent aussitôt un référendum. Celui-ci ayant abouti, ces milieux forcèrent donc le Peuple à se prononcer en votation populaire. Etant donné que ces deux lois avaient été délibérées aux Chambres, elles furent également soumises en votation populaire en tant que paquet. Ces deux lois obtinrent aussi l'adhésion du Souverain dans une proportion presque identique, à savoir 68 pour cent pour la loi sur les étrangers et 67,8 pour cent pour la loi sur l'asile révisée.

Une partie de la révision de la loi fédérale sur l'asile est entrée en vigueur au 1er janvier 2007 déjà (notamment les dispositions qui concernent les mesures de contrainte, la nouvelle réglementation sur les cas de rigueur et l'amélioration du statut pour les personnes admises provisoirement). Les autres parties de cette révision entreront en vigueur au 1er janvier 2008 en même temps que la nouvelle loi fédérale sur les étrangers. C'est aussi pour cette date que les différentes ordonnances en matière de droit sur les étrangers seront remaniées. La Commission fédérale des étrangers prendra également position dans la procédure de consultation en tant qu'organe consultatif du Conseil fédéral (le chapitre «activités» donnera davantage de détails à ce propos).

Votation populaire sur la coopération avec les Etats de l'Europe de l'Est

En novembre 2006, le Souverain a confirmé la tendance de la politique de notre pays à l'égard de l'Europe de ces dernières années. Le Peuple suisse a adopté à 53,4 pour cent la nouvelle loi fédérale qui régit les versements aux Pays de l'Europe de l'Est qui doivent être soutenus par notre pays dans leurs efforts pour instaurer une démocratie et une économie de marché sociale. La Suisse avait auparavant négocié ces conditions et ces contributions avec l'UE. Ceci signifie dès lors la poursuite de notre voie bilatérale avec l'UE.

Entrée en vigueur de l'Ordonnance révisée sur l'intégration des étrangers (OIE)

L'Ordonnance révisée sur l'intégration des étrangers est entrée en vigueur au 1er février 2006. Les modifications ont trait à des questions d'organisation, telles que la nouvelle fonction de coordination de l'Office fédéral des migrations, la mise en place d'interlocuteurs dans les cantons en matière d'intégration ainsi que l'obligation qu'auront désormais les autorités de migration d'informer les groupes cible au sujet des offres relatives à l'intégration. Désormais – et c'est nouveau – «une

aspects

intégration réussie» peut aboutir, au bout de cinq ans déjà, à l'octroi d'une autorisation d'établissement. Certains groupes de personnes peuvent être contraints de conclure un contrat d'intégration et être obligés de suivre des cours de langue et d'intégration. La CFE a établi un guide à l'attention des autorités. Ce document explique comme la notion de «l'intégration» peut être interprétée en fonction du contexte afin que cette définition puisse répondre au principe de l'égalité de traitement sur tout le territoire helvétique (le chapitre «activités» ci-après donne davantage de détails).

A la suite de l'adoption par le Souverain de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers, l'Office fédéral des migrations se penche actuellement sur les dispositions actuelles de l'OIE qui doivent derechef être soumises à une nouvelle révision. La procédure de consultation avec les cantons et les milieux intéressés aura lieu au cours du premier semestre de l'année 2007 et l'entrée en vigueur de cette révision est prévue pour le 1er janvier 2008.

Rapport de l'ODM sur les «problèmes d'intégration des ressortissants étrangers en Suisse»

Le rapport relatif à l'intégration rédigé par l'Office fédéral des migrations mandaté en 2005 par Christoph Blocher, chef du DFJP, intitulé «Problèmes d'intégration des ressortissants étrangers en Suisse – identification des faits, des causes, des groupes de risque, des mesures existantes ainsi que des mesures à prendre en matière de politique d'intégration», a été présenté au grand public le 2 mai 2006. Ce rapport présente un aperçu des bases légales et la situation actuelle des compétences et des instruments qui ont été mis en place aux niveaux fédéral, cantonal et communal pour encourager l'intégration des étrangers dans notre pays. Les faits et les acquis des connaissances issues de la recherche au sujet de la situation de la population migratoire en Suisse ont été dressés dans les onze domaines de l'intégration, soit l'école, la formation professionnelle, le marché du travail, la sécurité sociale, la santé, la langue, l'habitat et le développement des quartiers, la participation à la vie sociale, la coparticipation et la naturalisation, la religion et la culture, la sécurité ainsi que la situation particulière des réfugiés reconnus comme tels et des personnes admises provisoirement. Des groupes à risque ont été définis dans divers domaines tels que l'école, la formation professionnelle, le marché de l'emploi et la sécurité sociale et des mesures concrètes pour y faire face ont été proposées.

LA SITUATION DE LA POPULATION MIGRATOIRE EN SUISSE

Ce rapport – et les propositions qu'il comporte pour sa mise en pratique – a été soumis au Conseil fédéral le 30 août 2006. Le Conseil fédéral s'est penché sur ce rapport et les départements compétents ainsi que leurs offices ont été chargés de définir les mesures à prendre relevant de leur domaine de compétence, puis de suggérer des améliorations. Le mandat de coordination relatif à la marche à suivre en vue de réaliser les recommandations a été confié à un Groupe de travail interdépartemental chargé de l'étude des questions de migration (GIM), placé sous la présidence d'Eduard Gnesa, directeur de l'Office fédéral des migrations. Les mesures recommandées devront être soumises au Conseil fédéral au cours du premier semestre 2007.

Naturalisations / nationalité

Evolution au niveau national

La loi fédérale révisée sur la nationalité est entrée en vigueur le 1er janvier 2006. Cette loi comporte notamment des précisions relatives aux conditions fixées pour la réintégration dans la nationalité suisse et pour la naturalisation facilitée; cependant, la réglementation selon laquelle dès le 1er janvier 2006 les cantons et les communes ne devront percevoir des taxes et des émoluments que dans la limite de la couverture des frais constitue sans aucun doute la nouveauté essentielle au sein de cette législation. Il n'est donc plus licite de percevoir une «taxe de naturalisation». Dans de nombreux cantons et de nombreuses communes, les personnes devront donc payer plusieurs milliers de francs de moins qu'autrefois pour la procédure de naturalisation.

La Chancellerie fédérale a annoncé le 10 janvier 2006 qu'après avoir recompté les signatures, l'initiative populaire «Pour des naturalisations démocratiques» lancée par l'UDC avait finalement abouti de justesse. En effet, des signatures – en nombre disproportionné – avaient dû être déclarées nulles lors du recomptage. Quelque 28 personnes qui avaient signé l'initiative plusieurs fois firent l'objet d'une dénonciation auprès des autorités pénales. L'initiative de l'UDC demande que les personnes ayant le droit de vote au sein des communes puissent décider de manière autonome quel organe est habilité à octroyer le droit de cité communal. Par ailleurs, l'initiative populaire demande que toute décision de naturalisation rendue par cet organe soit définitive, c'est-à-dire qu'elle ne puisse plus être examinée par une autre autorité. Cette initiative sera soumise au verdict du Peuple vraisemblablement en 2008.

L'initiative parlementaire Pfisterer préconise un compromis conforme au droit entre une codécision démocratique et une procédure assurant le respect du Droit. D'une part, les cantons devraient pouvoir déterminer eux-mêmes l'organe compétent en matière de naturalisation et dans ce cas-là, il serait à nouveau possible de rendre des décisions de naturalisation par la voie des urnes. Mais d'autre part, la loi fédérale sur la nationalité oblige les cantons à ancrer des garanties en matière de voies de droit au plan cantonal. Au niveau juridique et dans l'esprit de l'initiative parlementaire Pfisterer, on peut se poser la question s'il est encore nécessaire de réviser cette loi. En effet, d'une part les cantons déterminent aujourd'hui déjà l'organe qui est compétent sur le plan communal pour rendre des décisions de naturalisation, à condition que les décisions par la voie des urnes soient exclues et que les décisions négatives soient motivées objectivement. D'autre part, de par l'entrée en vigueur au 1er janvier 2007 de l'article 29a de la Constitution fédérale, les cantons devront créer des voies de recours cantonales dans un délai de deux ans. Font toutefois exception à cette réglementation toutes les décisions ayant un caractère essentiellement politique. Or, aux termes des dispositions de la loi sur le Tribunal fédéral (article 83, let. b. LTF) «les décisions relatives à la naturalisation ordinaire» constituent précisément l'une de ces exceptions.

RECOURS DEVANT LE TRIBUNAL FÉDÉRAL

En date du 10 mai 2006, le Tribunal fédéral (TF) a délibéré publiquement à propos de deux décisions négatives de naturalisation qui avaient été rendues dans la commune de Brugg (canton d'Argovie) (1P.570/2005) et dans le canton de Bâle-Campagne (1P.324/2005). Ces deux demandes de naturalisation avaient été rejetées pour cause d'intégration insuffisante. Tandis que, dans le premier cas, la recourante a fait valoir que la décision négative n'avait pas été suffisamment motivée, dans le second cas, la recourante demanda au TF que la décision du législatif cantonal soit annulée pour le motif qu'elle violait l'interdiction de discrimination et la liberté con-

aspects

fessionnelle garantie par la Constitution fédérale et la Convention européenne des droits de l'homme. Le TF qualifia la motivation de la commune de Brugg d'insuffisante et rejeta le recours dans le second cas. Toutefois les juges de Lausanne ne se sont pas exprimés sur un point: quels sont les critères qui doivent être réalisés afin que l'intégration puisse être considérée comme accomplie. Par ses décisions, le TF confirma la nécessité de disposer d'une motivation objective pour les décisions de refus. Au cours des débats, il s'avéra clairement que le caractère politique de la naturalisation était plus fermement reconnu qu'il n'en avait été dans les délibérations du 9 juillet 2003.

Evolution dans les cantons et dans les communes

Les arrêts du TF du 9 juillet 2003 ont engendré une véritable réorientation dans la législation en matière de nationalité suisse. Ainsi, dans plusieurs cantons et communes, les dispositions transitoires qui excluaient les décisions par la voie des urnes et qui rendaient obligatoire la motivation de toute décision de refus furent inscrites dans le droit ordinaire. Bien que les décisions du TF aient été critiquées au début, les innovations introduites depuis lors sont généralement bien acceptées dans les cantons et dans les communes. Par ailleurs, les cantons et les communes ont adapté leur loi et les ordonnances y relatives aux nouvelles règles de la Confédération concernant les taxes et les émoluments. En revanche, dans de nombreux cantons, il est encore et toujours exclu qu'un juge puisse réexaminer les décisions de naturalisation qui ont été rejetées.

Des modifications en matière de nationalité n'ont pas seulement été prévues dans les lois et les ordonnances, mais encore dans les constitutions cantonales et dans les règlements de communes. Ainsi:

Le 1er janvier 2006, la nouvelle constitution du canton de Zurich est entrée en vigueur. Celle-ci confère la possibilité à ses communes de déléguer la compétence de naturaliser les demandeurs à un organe exécutif élu par le corps électoral ou à l'assemblée communale.

Dans le canton de Berne, ce sont les votants qui ont délégué la compétence en matière de naturalisation à l'organe exécutif. Le Souverain a jugé judicieux le déplacement de cette compétence; étant donné les exigences accrues posées dans la procédure de naturalisation, il lui semblait que cette solution coulait de source et, vu les raisons d'Etat, qu'elle était aussi appropriée d'un point de vue organisationnel. La modification de la loi est entrée en vigueur le 1er juin 2006.

Dans le canton de Soleure également, une nouvelle loi sur la nationalité a vu le jour. Dans sa teneur originale, les décisions cantonales et communales en matière de naturalisation devaient être déléguées à l'exécutif – autrement dit au Département de l'économie ou au Conseil municipal ou bourgeoisial. Au cours des délibérations, il a été loisible aux communes de décider elles-mêmes de confier cette tâche à l'organe exécutif ou aux assemblées générales. En dépit de cette décision, l'UDC a lancé un référendum contre cette loi, mais le Peuple soleurois l'a malgré tout acceptée à une majorité confortable le 24 septembre 2006.

Dans le canton d'Obwald, la loi cantonale sur la nationalité a été adaptée à la jurisprudence du TF. Le 21 mai 2006, le Souverain l'a adoptée à une large majorité.

Le 24 septembre 2006 également, le Peuple schaffhousois s'est prononcé sur une loi cantonale de nationalité révisée. Les jeunes de la deuxième génération d'immigrés bénéficieront désormais d'une naturalisation facilitée. Outre les exigences posées jusqu'à ce jour, le législateur cantonal demande maintenant – et c'est une innovation – des connaissances linguistiques suffisantes, une situation personnelle et financière ordonnée ainsi que des connaissances au sujet des droits et des obligations liés à la législation sur le droit de cité.

Politique d'asile

Suivant en cela une tendance observée dans plusieurs pays de l'Union européenne, la Suisse a durci sa politique d'asile. Le 24 septembre 2006 le peuple et les cantons ont approuvé à une large majorité les révisions de la loi sur l'asile (LAsi) adoptées par le Conseil national et le Conseil des Etats en décembre 2005. Ainsi, à partir du 1er janvier 2007, la nouvelle formulation des motifs de non-entrée en matière prévoit que les demandeurs d'asile sont tenus de présenter exclusivement des documents de voyage (passeport ou carte d'identité) afin d'établir leur identité, un permis de conduire ou autre papier de légitimation ne suffisant plus. Toutefois, comme par le passé, l'autorité entrera en matière lorsque ces personnes pourront justifier l'absence de documents et/ou démontrer leur qualité de réfugié. Par ailleurs, la durée maximale des mesures de contrainte pour les adultes a été fixée à 18 mois au maximum contre 9 mois auparavant. Ultérieurement, les demandeurs d'asile déboutés par décision matérielle seront, à l'instar des personnes ayant reçu une décision de non-entrée en matière, privés d'aide sociale.

Parallèlement à ces mesures restrictives, la loi révisée prévoit à partir de la même date une amélioration du statut des personnes admises provisoirement (2006: environ 30 pour cent des demandeurs d'asile) sur le plan du regroupement familial, de l'accès au marché du travail et de l'obtention d'une autorisation de séjour. Par ailleurs, les cantons pourront demander le règlement des cas de rigueur à partir de 5 années de séjour de l'intéressé.

De son côté, la Commission suisse de recours en matière d'asile (CRA) a publié plusieurs décisions de principe appelées à durablement influencer la pratique en matière d'asile. En juin 2006, elle a profondément modifié sa jurisprudence en reconnaissant comme pertinente au regard de la LAsi l'existence de persécutions non étatiques. En octobre, la commission a considéré que les violences subies par des femmes dans le cadre d'un mariage forcé peuvent conduire à l'obtention de la qualité de réfugié lorsque les autorités étatiques ne remplissent pas leurs obligations de protection. Enfin, en novembre, la CRA a minimisé la portée de l'art. 32 al. 2 let. f. Désormais, le fait qu'un requérant ait déjà fait l'objet, dans un Etat de l'UE ou de l'AELE, d'une procédure d'asile ayant débouché sur une décision négative ne conduit plus à une décision de non-entrée en matière en Suisse si le requérant peut démontrer sa qualité de réfugié.

PERSÉCUTIONS NON ÉTATIQUES RECONNUES

La statistique de l'asile pour 2006 fait état d'une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Sur les 10'537 personnes qui ont déposé une demande d'asile en 2006, 1'225 proviennent de Serbie et du Monténégro, soit 15 pour cent des demandes (2005: 1'506). En deuxième position viennent les ressortissants de l'Erythrée avec 1'201 demandes (2005:159) suivis des Irakiens avec 816 requêtes (2005: 486). Il est intéressant de relever qu'on note une très forte augmentation des demandes d'asile en

aspects

septembre et octobre 2006 (1'230 requêtes en octobre contre 657 en avril), phénomène qui serait dû, selon l'ODM, au fait que les intéressés tiennent à tenter leur chance avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions au 1er janvier 2007.

L'acceptation par près de 70 pour cent de la population des révisions de la loi sur l'asile de septembre 2006 a surpris les observateurs, d'autant plus que le nombre annuel de nouvelles demandes d'asile a été divisé par quatre depuis 1999. Ce résultat s'inscrit donc probablement dans un contexte où, en contrepartie de l'ouverture des frontières aux Etats de l'Union européenne, la population veut se convaincre de la possibilité de pouvoir au moins contrôler l'immigration extra-européenne. La loi sur l'asile révisée dans une direction restrictive devient ainsi le complément de la nouvelle loi sur les étrangers et confirme le principe de l'immigration «choisie».

Lutte contre le racisme et la xénophobie

Le rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance Doudou Diène s'est rendu en visite officielle en Suisse du 9 au 13 janvier 2006. Dans son programme très chargé, il s'est entretenu avec des représentations du Gouvernement et de l'administration au niveau fédéral, mais a également rendu visite à de nombreuses organisations de notre société civile au sein de nos trois régions linguistiques (voir aussi le chapitre «activités», rubrique «mise en réseau»). Il a aussi visité diverses infrastructures et quelques projets. Doudou Diène a lancé un appel pour que l'on prenne davantage conscience que la globalisation accrue engendre forcément, dans nos sociétés, des phénomènes pluriculturels. Ce seul fait devrait inciter nos organes responsables à s'efforcer beaucoup plus qu'auparavant de prendre activement des mesures permettant d'améliorer la cohabitation dans notre pays pluraliste et de lutter contre les tendances racistes et xénophobes. En effet, à l'occasion de sa conférence de presse du 13 janvier 2006, Doudou Diène a déclaré qu'en Suisse – comme dans d'autres pays – il existait des tendances racistes manifestes. Il a qualifié de préoccupante la «banalisation du racisme et de la xénophobie» faite dans certains propos tenus en public, de même que dans certains discours de partis politiques. Doudou Diène présentera son rapport au Conseil des Droits de l'homme de l'ONU vraisemblablement au mois de mars 2007.

Au cours de la période passée sous revue, la Commission fédérale contre le racisme (CFR) s'est penchée sur des questions de discrimination dans des lieux publics qui se traduisent par un refus d'accès aux étrangers, par exemple dans des discothèques ou des clubs. L'analyse de la CFR met aussi en évidence le fait que les gens du voyage autochtones et étrangers sont, eux aussi, confrontés à cette exclusion et cette discrimination, parce qu'ils sont encore et toujours considérés comme des «étrangers». Par ailleurs, la CFR a présenté un rapport dans lequel elle a publié sa prise de position à propos de la «Majorité helvétique et minorité musulmane en Suisse». Elle a relevé que les musulmans étaient tenus collectivement pour responsables de la situation mondiale et que nombre d'entre eux se voyaient victimes de discrimination dans leur vie quotidienne. Le rapport a pour but de contribuer à améliorer l'acceptation des communautés musulmanes en Suisse. Enfin, en vue des débats publics autour de la norme pénale antiraciste (discrimination raciale), la CFR a publié une liste où figurent les questions et les réponses les plus fréquentes à propos de la norme pénale en matière de discrimination raciale (voir sous www.edi.admin.ch/ekr/).

En juin 2006, la campagne pour la jeunesse du Conseil de l'Europe intitulée «Tous différents – tous égaux» a commencé. Elle s'engage en faveur d'un pluralisme

vécu, de l'égalité de traitement et des droits de l'homme. Par ailleurs, elle entend motiver les jeunes pour qu'ils participent à la vie sociale et politique. Cette campagne dure jusqu'en septembre 2007 et le service pour les questions liées à la Jeunesse de l'Office fédéral des assurances sociales ainsi que le Service de lutte contre le racisme (SLR) en assument la coordination.

Interventions parlementaires

Depuis les années 1990, les discussions politiques entamées au Parlement autour de l'intégration ont pris une dimension de politique sociale et de sécurité. Cette dimension a encore gagné de l'importance au cours de ces dernières années. Ceci est démontré, par exemple, par deux interventions parlementaires ayant trait à la criminalité des étrangers et à la xénophobie. Le député Jean Henri Dunant (UDC; BS) cherche des solutions pour lutter de manière plus efficace contre la criminalité exercée par les étrangers et contre la violence des jeunes. A son avis, une meilleure connaissance des faits pourrait y contribuer. Dans sa réponse, le Conseil fédéral répond

LES JEUNES EN POINT DE MIRE

que la Confédération et la Conférence des directrices et directeurs des départements de justice et police étaient justement en train de combler les lacunes de la statistique sur la criminalité. Le Conseil fédéral estime que des mesures judicieuses pour lutter contre la violence juvénile pourraient être prises en révisant le droit pénal des mineurs et en réalisant des projets de prévention de la violence juvénile soutenus financièrement par la Confédération dans le cadre de l'encouragement de l'intégration des étrangers. A la question du député Hans Widmer (PS; LU) sur ce que faisait le Conseil fédéral pour lutter contre la xénophobie, le Conseil fédéral répond que le sentiment d'insécurité ne peut pas, du point de vue de l'Etat, être supprimé en pointant sur les causes en évidence. Il importe bien davantage que les autorités interviennent énergiquement contre les comportements contrevenant aux dispositions légales. Le Conseil fédéral ajoute qu'il faut par ailleurs veiller à ce que la population résidente étrangère dispose de conditions cadre correctes en matière d'intégration.

Au-delà de la partie susmentionnée relative à l'évolution survenue dans la législation sur le droit de cité, l'UDC a déposé toute une série d'autres questions au Parlement. Ces interventions parlementaires ont toutes pour objectif de durcir les dispositions en matière de droit de cité, de statuer l'octroi du droit de cité comme un acte politique et de contourner les normes établies dans l'Etat de droit. Ainsi, selon les auteurs de ces interventions parlementaires, les personnes demandant à être naturalisées devraient être contraintes de remettre une déclaration de loyauté envers la Constitution et à l'ordre juridique suisse. Si les personnes naturalisées devaient par la suite avoir un comportement contraire à leur déclaration de loyauté, les autorités devraient pouvoir annuler après coup la décision de naturalisation. Un amendement aux dispositions de la Constitution devrait pouvoir permettre de retirer la nationalité suisse aux doubles-nationaux qui enfreindraient l'ordre juridique suisse. Il faudrait pouvoir s'assurer légalement que désormais seules les personnes au bénéfice d'une autorisation d'établissement peuvent être naturalisées. Par ailleurs, les autorités cantonales de naturalisation devraient avoir un accès automatique au casier judiciaire de la Confédération afin de pouvoir consulter elles-mêmes les inscriptions d'ordre pénal. Dans l'optique des Démocrates suisses, la loi fédérale sur la nationalité devrait être modifiée de manière à ce que ne puissent être naturalisées que les personnes renonçant à leur droit de cité d'origine. Le PDC, lui, demande que le délai de cinq ans prévu pour la déclaration de nullité d'une naturalisation soit prolongé.

aspects

En juin 2006, le Conseil fédéral s'est prononcé sur la motion déposée par le conseiller national Philipp Müller (PRD; AG). Cette motion exige que l'examen théorique de conduite soit désormais effectué seulement dans nos langues nationales et en anglais. Dans certains cantons, on peut passer cet examen théorique de conduite en cinq autres langues. Le Conseil fédéral s'est déclaré disposé à mettre cette demande en discussion dans une procédure de consultation ayant trait à la révision de la loi sur la circulation routière (LCR). En novembre 2006, l'Association des services des automobiles (ASA) a décidé qu'à partir de 2008, elle ne proposerait plus aux candidats que l'examen en français, en allemand et en italien.

Efforts intégratifs dans les cantons et les communes

Tous les cantons ont nommé des délégués à l'intégration ou tout au moins des services officiels comme interlocuteurs des étrangers en matière d'intégration. Les cantons se sont ainsi conformés aux injonctions de la nouvelle ordonnance fédérale sur l'intégration. Cependant, on relève d'énormes différences dans la dotation et dans les compétences de ces différents organismes.

En 2006, quelques changements sont aussi intervenus chez les délégués à l'intégration. Ainsi à Genève, Paul-Olivier Vallotton, qui dirigeait jusqu'alors le Contrôle des habitants, a été élu avec surprise en qualité de nouveau délégué à l'intégration. Il succède ainsi à Robert Cuénod. Dans le canton du Jura, c'est Nicole Bart qui a été élue en qualité de nouvelle déléguée à l'intégration. Christof Meier, qui fut le coordinateur des projets d'intégration auprès du Secrétariat de la CFE jusqu'au printemps 2006, a été nommé délégué à l'intégration de la Ville de Zurich. D'autres changements ont été annoncés pour fin 2006. Ainsi, Francine Evéquoq quittera le canton de Zurich et Christian Raetz le canton de Vaud. En Ville de Berne, il conviendra de régler la succession de Gerda Hauck, à Baden celle de Rada Gajic, et enfin celle d'Aliye Gül à Romanshorn.

CHANGEMENTS CHEZ LES DÉLÉGUÉS

Dans le canton d'Argovie, les compétences de l'Etat en ce qui concerne les questions d'intégration seront désormais régies au niveau d'une loi. En effet, après divers élans vains au cours de ces dernières années, le Grand Conseil argovien a enfin pu adopter, en août 2006, une révision de la loi en la matière. Cette nouvelle loi cantonale prévoit également l'institution d'une commission cantonale de la migration. En revanche, les lois cantonales relatives à l'intégration des deux cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne ainsi que la loi cantonale vaudoise sur l'intégration et contre le racisme se trouvent encore en pleins débats parlementaires.

La Ville de Bienne a définitivement créé un poste de délégué à l'intégration. Bettina Bergner, qui avait appréhendé les tâches d'une déléguée à l'intégration pendant une phase pilote de trois ans, a été nommée en tant que déléguée. Dans le canton du Valais, Sion et Monthey auront, comme Martigny, leur délégué à l'intégration à temps partiel. La Ville de Kreuzlingen vient d'instaurer un service spécialisé pour l'intégration. Il est assuré par Christoph Kreis. A Thoune, la nouvelle commission spéciale pour l'intégration succède à l'ancienne commission municipale des étrangers. Par ailleurs, la collaboration régionale en matière d'intégration des étrangers a été institutionnalisée avec d'autres communes de la région.

Au sein d'une palette très riche d'offres de travail pratique d'intégration émanant des cantons, nous ne citerons que trois actions à titre d'exemple. En 2006,

le programme qui eut sans aucun doute un énorme succès fut «Neuchàtoi», un programme de large envergure sur l'identité neuchâteloise. Cette manifestation a duré huit mois et a touché plus de 200'000 personnes par le biais de quelque 500 expositions/visites guidées. Plus de 400 articles de presse lui ont été consacrés. Sous la conduite de Thomas Facchinetti, le Bureau du Délégué à l'intégration neuchâtelois a donc non seulement réussi à amener la question de l'identité et de l'intégration auprès de larges tranches de la population, mais il a aussi forgé la toute nouvelle notion de «Neuchàtoi» qui n'est pas près de disparaître, même après la fin du programme. Quant au canton de St-Gall, il a édité un petit fascicule intitulé «Welschkorn, Türgge, Mais». C'est un mémento bien conçu concernant la communication interculturelle et destiné aux autorités et administrations. Ce fascicule, qui n'existe qu'en langue allemande, peut être téléchargé sur le site Internet www.enzian.ch. Six cantons de Suisse centrale, à savoir Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Lucerne et Zoug ont décidé de collaborer à une vaste palette d'offres d'intégration qui peut être consultée sur le site Internet « www.integration-zentralschweiz.ch ».

Recherches nationales sur des questions spécifiques liées à l'intégration et à la migration

Dans le cadre du programme national de recherche PNR 51 «Intégration et exclusion», le PNR 52 concernant «l'enfance, la jeunesse et les relations entre les générations» ainsi que le PNR 56 concernant «la diversité linguistique et les compétences linguistiques de la Suisse», toute une série de recherches ont été réalisées ou sont en cours. Ces recherches étudient notamment aussi la situation de la population migrante et les questions d'intégration des étrangers dans notre pays. Les PNR 51 et 52 seront menés à chef en 2007, tandis que le PNR 56 durera encore jusqu'en juin 2009. Les résultats intermédiaires de tous les programmes de recherche peuvent être consultés sur le site Internet www.nfp51.ch, www.nfp52.ch et www.nfp56.ch.

Droits politiques en faveur des étrangers

En juillet 2006, la nouvelle constitution du canton de Bâle-Ville est entrée en vigueur. Cette constitution comporte aussi une petite modification en matière du droit de vote des communes. En effet, les deux petites communes de Bettingen et de Riehen peuvent – si elles le souhaitent – conférer le droit de vote et d'éligibilité dans les affaires communales aux habitants étrangers résidant dans leur commune. La Ville de Bâle ne peut offrir cette possibilité, car elle ne dispose pas d'un organe communal autonome.

Dans le canton de Berne, le thème du droit de vote des étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement a été relancé grâce à deux motions. Le Gouvernement recommande au Parlement cantonal d'accepter ces deux interventions parlementaires. Il serait alors loisible aux communes d'introduire un droit de vote et d'éligibilité actif et passif. Quant à la Ville de Berne, elle montre l'exemple grâce à une initiative fort louable. En effet, sur simple demande, la Ville de Berne adresse toute la documentation relative aux votations à tous les étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement; 2'400 personnes en font ainsi régulièrement usage.

Le Conseil d'Etat de Zurich salue, lui aussi, le droit de vote des étrangers. En juin 2006, il a approuvé une initiative parlementaire qui souhaitait donner la possi-

aspects

bilité aux différentes communes du canton d'accorder un droit de vote et d'éligibilité actif et passif aux étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement.

Mais c'est le canton de Neuchâtel qui est le pionnier en matière de droit de vote accordé aux étrangers. En effet, depuis le 19e siècle, les étrangers peuvent voter pour les affaires communales. Cependant, ils ne peuvent pas être élus. C'est ce qu'une motion déposée au mois de décembre 2004 aimerait faire changer dans le sens de l'éligibilité de tous sur le plan communal et cantonal. Le Conseil d'Etat neuchâtelois a demandé en octobre 2006 l'introduction de l'éligibilité des étrangers au niveau communal.

Dans le canton de Vaud, les élections communales de 2006 ont eu lieu pour la première fois avec la participation de quelque 85'000 habitants ressortissants étrangers. 27 pour cent d'entre eux ont fait usage de cette nouvelle possibilité et 310 ont été élus. D'une manière générale la participation aux urnes fut plus élevée que prévu et d'une manière tendancielle, elle fut également plus élevée que dans d'autres cantons. A Epalinges, par exemple, 49 pour cent des étrangers ayant le droit de vote l'utilisèrent.

Dans le canton de Glaris, un groupe interpartis s'adressa au grand public en publiant une « déclaration pour que les étrangers aient le droit de vote et d'éligibilité dans le canton de Glaris ». Si cette déclaration obtient suffisamment de soutien, ce thème sera alors inscrit à l'agenda politique officiel du canton.

Aperçu des droits politiques (état au 31 décembre 2006)	
Droit de vote et d'élection des étrangers sur le plan cantonal	JU, NE
Droit de vote et d'élection des étrangers sur le plan communal (dans toutes les communes)	JU, NE, VD, FR, GE
Droit de vote et d'éligibilité des étrangers sur le plan communal (lorsque la commune le décide)	AR, GR, BS (seulement Bettingen et Riehen)
Les étrangers sont éligibles (avec certaines restrictions) dans les communes des cantons:	AR, GR, JU, VD, FR

Fusion envisagée de la CFE et de la CFR

L'examen d'une fusion de la Commission fédérale des étrangers (CFE) avec la Commission fédérale des réfugiés (CFR), annoncée par le conseiller fédéral Christoph Blocher en 2005, a été approfondi au cours de l'année 2006. Il n'y avait pas uniquement la question des avantages et des inconvénients d'une telle fusion au centre des réflexions, mais aussi celle d'un futur mandat.

Même si la CFE est toujours de l'avis qu'une fusion entraînerait bien plus d'inconvénients que d'avantages, cette fusion semble inéluctable vu la toile de fond de la réforme de l'administration. En effet, cette réforme prévoit de revoir l'existence de toutes les commissions extraparlamentaires de la Confédération et d'en supprimer environ 60 ou de faire fusionner en une seule les commissions fédérales qui traitent de domaines apparentés. Le 30 novembre 2006, la Chancellerie fédérale a donc annoncé que 51 commissions seraient supprimées. Néanmoins, ni la CFE ni la CFR ne figuraient sur la liste des commissions vouées à disparaître. La question de la fusion de ces deux commissions et l'aménagement d'un nouveau mandat éventuel seront soumis au Conseil fédéral probablement en janvier ou février 2007.

Travail politique

En 2006, la CFE s'est réunie quatre fois en séance plénière. Les points principaux de la séance de janvier furent les recommandations en vue de la naturalisation et de l'authentification des connaissances linguistiques ainsi que la présentation d'une étude commise par la CFE sur la prévention de la violence chez les jeunes. Au mois de mai, des spécialistes informèrent les membres de la Commission de l'évolution du discours en matière d'intégration des étrangers en Suisse et en Europe. Les membres discutèrent du rapport d'intégration rédigé par l'Office fédéral des migrations et reçurent des informations approfondies au sujet du travail consacré aux projets. Enfin, ils discutèrent des avantages et des inconvénients de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers (LEtr) sans toutefois donner une recommandation pour la votation populaire (ce sujet sera développé ci-dessous). Deux études constituèrent le point de mire de la séance plénière ordinaire de septembre. Il s'est agi d'une part de l'étude sur les possibilités de participation de la population étrangère, d'autre part de l'étude portant sur un monitoring de la xénophobie et des attitudes de l'extrême droite (c'est un projet du programme national de recherche scientifique PNR 51). Par ailleurs, le premier projet d'un nouveau programme des points forts pour l'encouragement à l'intégration pour les années 2008 à 2011 leur fut présenté. Bien entendu, un sujet figurait de manière récurrente sur toutes les listes des objets à l'ordre du jour de la Commission: l'avenir de la Commission. Une séance extraordinaire lui fut consacrée en septembre dernier. Une grande majorité des membres de la Commission s'est exprimée pour que la Commission poursuive sa mission dans sa forme actuelle au-delà de l'année 2008. Si la fusion, tant souhaitée par le conseiller fédéral Blocher, de la CFE avec la CFR s'avère être inéluctable, il y aura lieu d'élaborer un mandat pour la nouvelle commission, mandat qui poursuivra les tâches centrales énoncées dans l'actuel mandat de la CFE. Le comité politique s'est réuni trois fois en vue de préparer les séances plénières et d'ébaucher les prises de position de la CFE.

activités

Votation populaire relative à la nouvelle loi fédérale sur les étrangers

La Commission fédérale des étrangers s'est préoccupée de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers dès les premières ébauches. La Commission avait approuvé le libellé du message tel que la conseillère fédérale Ruth Metzler l'avait présenté aux Chambres fédérales en 2002, mais avait suggéré quelques améliorations en vue des délibérations au Parlement. Les améliorations proposées par la CFE concernaient surtout le domaine du regroupement familial en vue d'obtenir une meilleure égalité des chances entre les ressortissants des Etats de l'UE/AELE et ceux provenant d'Etats tiers. Or, dans les deux Chambres, la loi fédérale fut modifiée dans la direction inverse: moins de droits pour les étrangers, davantage de mesures de contrainte. Autant dire que la CFE ne fut pas convaincue par le libellé de la loi tel qu'il fut présenté au Souverain. Mais elle renonça à donner une recommandation en vue de la votation populaire du 24 septembre. Au sein de la CFE ni le non ni le oui ne l'emportèrent clairement. Elle se borna simplement à énumérer les avantages et les désavantages des nouvelles dispositions légales.

Le Souverain adopta la nouvelle loi sur les étrangers à une majorité confortable. De l'avis de la Commission fédérale des étrangers, le point positif le plus important est l'ancrage de l'intégration dans la loi. Autrement dit, les autorités peuvent octroyer davantage de droits aux étrangers intégrés dans notre pays. Toutefois la notion d'intégration n'est pas encore suffisamment définie dans la législation. C'est pourquoi la CFE a déclaré, dans un communiqué de presse, qu'il convenait de s'efforcer, dans les cantons, d'harmoniser l'application de cette définition et cela surtout dans l'intérêt du principe de l'égalité des chances. Ainsi, il faudrait que les mêmes critères soient appliqués lorsqu'il s'agit d'octroyer à un étranger parfaitement intégré une autorisation d'établissement au bout de cinq ans déjà.

Thème de travail 2006-2007 «Intégration et communication»

Pour les années 2006-2007, la CFE a choisi pour thème annuel de travail le point fort «Intégration et communication». Ce choix a été motivé par le constat que



Depuis ses débuts en 1970, la CFE se préoccupe de la question de l'intégration. Cette importante question, qui n'a toujours pas trouvé de réponse, a été illustrée en 1996 dans "rondo", la première revue de la CFE.

les acteurs les plus divers utilisent l'intégration comme une notion comportant une perspective spécifique et une connotation différente selon le point de vue adopté. Tandis que les uns le comprennent comme un processus d'adaptation des migrants aux normes et aux valeurs de la société civile d'accueil, d'autres l'interprètent comme un échange constructif entre la population autochtone et la population immigrée. En donnant un autre éclairage à cette définition, on peut l'interpréter comme la coexistence de groupes culturels différents. Et sous un autre angle de perception encore, elle peut signifier l'ouverture aux étrangers des institutions actuelles de l'Etat et de notre société civile ou être perçue comme un facteur de cohésion de notre société civile. Ce que l'on exprime par ce terme et la manière dont on le fait engendrent constamment des controverses; les prises de position – si différentes fussent-elles – démontrent que «l'intégration» doit être considérée comme quelque chose de positif.

La CFE souhaite contribuer à éclaircir ce discours et a donc élaboré durant l'année une série d'activités à ce sujet.

- «Quelle intégration?» c'est le titre de l'édition de l'automne 2006 de la revue de la Commission fédérale des étrangers. Les articles de ce numéro 9 de terra cognita se penchent sur l'évolution des discussions politiques autour de l'intégration. Ils mettent en lumière les tendances qui se dessinent au niveau européen et suisse et ils s'interrogent sur les instruments appropriés en vue de soutenir les processus d'intégration.
- «Quelle intégration?» c'était aussi le titre de la Journée annuelle de la CFE qui s'est déroulée le 16 novembre 2006, à Bienne. La Journée était consacrée à la manière dont les différentes idées que l'on se fait de l'intégration influencent notre vie quotidienne et forment la pratique (plus de précision dans la partie «Information».
- «La notion d'intégration dans la loi. Guide pratique de la CFE pour l'application des nouvelles dispositions». Cette nouvelle publication est une aide pour toutes les autorités et institutions confrontées avec la nouvelle notion juridique.
- «Politique d'intégration face à la pratique». C'est sous cet intitulé que la Commission fédérale des étrangers, les Commissions cantonales et communales des étrangers et les Commissions de l'intégration des étrangers se sont réunies le 7 septembre 2006, à Lucerne. Ensemble, elles se sont penchées sur les multiples facettes de l'interprétation de l'intégration et ont discuté de leur importance dans la mise en pratique de l'intégration.

En 2006, la Commission s'est focalisée essentiellement au niveau des discours dans la politique d'intégration et sur les interprétations que l'on pouvait donner de la notion d'intégration dans le thème de travail «Intégration et communication». Elle se penchera en 2007 sur les questions liées à l'information à donner tant à la population des immigrés qu'à celle des Suisses en matière d'intégration ainsi que sur le rôle des médias. Sur la base de ces développements, la Commission élaborera des recommandations. Il va sans dire que la Journée annuelle 2007 de la CFE ainsi que l'édition d'automne de terra cognita seront consacrées à ce thème.

Follow up des thèmes de travail antérieurs

En 2005, dans le film «Vivre la diversité – Vielfalt gestalten», la CFE avait fait le portrait de quatre institutions suisses qui s'étaient ouvertes à la participation des

activités

migrants. En guise de continuation du thème de travail «Ouverture des institutions», ce film fut présenté lors de diverses manifestations. Près de 300 DVD furent remis aux intéressés. Dans le cadre de l'encouragement à l'intégration, divers projets ont été cofinancés et accompagnés par la Confédération dans le domaine «Ouverture des institutions».

Dans le domaine «Habitat», la CFE avait réussi en 2005 à réunir autour d'une table ronde toutes les grandes organisations partenaires des locataires, des propriétaires d'immeubles, des régies immobilières, des concierges et de l'intégration des étrangers. En 2006, le fruit de cette collaboration a pu être présenté sous la forme d'une brochure intitulée «Le logement en Suisse». Cet opuscule donne de précieuses informations aux locataires en onze langues.

Recommandations «Naturalisation et connaissances linguistiques»

Au cours de ces dernières années, les tests linguistiques destinés aux personnes désireuses de se faire naturaliser ont fait couler beaucoup d'encre et ont été l'objet de controverses. Le nombre croissant de demandes de naturalisation ainsi que l'obligation de motiver les décisions négatives ont poussé de nombreuses communes à rechercher des critères objectifs et mesurables en vue de la procédure de naturalisation. La langue est-elle vraiment le critère approprié? Et quels sont les méthodes d'évaluation linguistique adéquates?

Aujourd'hui, un canton sur cinq a des exigences linguistiques explicites, que ce soit au niveau de la loi, de l'ordonnance ou d'un memento. Dans d'autres cantons, de telles dispositions sont en voie d'élaboration ou sont considérées comme nécessaires. En pratique, les communes et les bourgeoises ont la plupart du temps une marge de manœuvre considérable en matière de naturalisation. Les connaissances des candidats à la naturalisation sont évaluées lors d'entretiens, sur la base des curriculum vitae ainsi qu'à la lecture d'un texte ou au résumé d'articles de presse. En procédure de naturalisation, les entretiens ont lieu en règle générale dans la langue régionale et visent essentiellement à évaluer l'utilisation informelle de la langue. Dans leur appréciation, les autorités se fondent encore sur de nombreux autres critères. La conversation avec le candidat à la naturalisation vise surtout à parachever l'impression générale que donne ledit candidat.

Se fondant sur un rapport d'experts du «Centre d'enseignement et de recherches en langues étrangères» de l'Université de Fribourg, la CFE a élaboré de nombreuses recommandations sur le thème «Naturalisation et connaissances linguistiques». Celles-ci sont liées aux différentes formes d'organisation existantes au niveau de la Confédération, des cantons et des communes et montrent les possibilités d'améliorer encore l'évaluation des compétences linguistiques de candidats à la naturalisation. Le rapport d'experts et les recommandations de la CFE peuvent être téléchargés sur le site www.eka-cfe.ch.

Prises de position et consultations

L'année 2006 a été très importante pour la législation en matière de migration. Après l'adoption par le Souverain de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers, diverses ordonnances doivent être modifiées ou élaborées. La CFE s'est prononcée au sujet des propositions faites par l'Office fédéral des migrations dans le cadre de la procédure de consultation des offices. Elle s'est essentiellement concentrée sur les ques-

tions en matière d'intégration, principalement sur l'encouragement à l'intégration, les compétences linguistiques, le contrat d'intégration, les questions liées à l'admission, le regroupement familial, les cas de rigueur personnels, ainsi que la protection des victimes et des témoins de la traite des humains. La Commission a aussi pris position sur le volumineux rapport d'intégration de l'Office fédéral des migrations ainsi que sur le rapport publié par la Conférence tripartite sur les agglomérations CTA en vue de réduire les obstacles juridiques et institutionnels à l'intégration des étrangers. De nombreux parlementaires ont déposé, peu avant la fin de l'année, des interventions personnelles relatives à la migration et surtout à la naturalisation. Dans ses prises de position, la Commission s'est fondée sur les principes visant à faciliter et à harmoniser la naturalisation ainsi qu'à appréhender l'intégration comme une tâche à laquelle doit contribuer tant les nouveaux venus immigrés que la société d'accueil.

Enfin, on mentionnera que la CFE elle-même a été l'objet d'une intervention parlementaire. En effet, le conseiller national Ruedi Lustenberger a demandé si la CFE devait participer à une campagne référendaire. Le Conseil fédéral a répondu que prendre position au sujet de lois et travaux parlementaires est conforme au mandat confié à la Commission. Il dit précisément que «Formuler des recommandations dans l'éventualité d'un référendum populaire constitue également l'un des aspects du mandat de la CFE. Par contre, soutenir activement une campagne référendaire en recourant aux ressources financières que lui alloue la Confédération n'est pas compatible avec les attributions d'une commission consultative». La CFE s'en est toujours tenue à ces consignes.

Après que notre pays, grâce à la modification de sa législation, a rendu possible la poursuite pénale de certains actes relevant du racisme, la Suisse a adhéré le 29 novembre 1994 à la Convention internationale de 1965 visant à supprimer toute forme de discrimination raciale. Cette convention codifie l'interdiction de la discrimination raciale et prévoit par ailleurs d'autres obligations supplémentaires dans le domaine de la lutte et de la prévention contre le racisme. Au 1er janvier 2006, 170 Etats avaient ratifié cette convention. Depuis lors, la Confédération rapporte régulièrement sur l'évolution du droit en général et de la politique dans notre pays. Les rapports traitent en particulier de la question de la mise en pratique des vastes mesures d'interdiction de la discrimination dans la Constitution fédérale, de la poursuite des éléments constitutifs d'une infraction à l'interdiction de la discrimination raciale ainsi que des mesures législatives au moyen desquelles toute forme de discrimination faite sur la base de la race, la couleur de peau ou l'origine nationale ou ethnique doit être poursuivie.

Dans le cadre de la consultation des offices, la CFE a pris position sur le quatrième et cinquième rapport périodique de la Suisse à la Commission de l'ONU en vue de supprimer toute forme de discrimination raciale. Au centre des préoccupations figuraient la Loi fédérale sur les étrangers LEtr et l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers, la Loi fédérale sur l'application de mesures de contraintes en matière de droit des étrangers et du transport de personnes à la demande des autorités ainsi que la Loi fédérale sur la nationalité.

Le pacte international des Nations unies relatif aux droits civils et politiques garantit les droits humains classiques et les libertés fondamentales. Les droits garantis par le pacte comprennent le droit à la protection de l'intégrité personnelle, le droit à la liberté, les droits de la procédure, les droits politiques, l'interdiction de la

activités

discrimination et les droits des minorités. La Suisse a adhéré à cette convention en juin 1992. Au 5 décembre 2006, 160 Etats contractants avaient ratifié ce pacte.

En adhérant à cette convention, les Etats contractants s'engagent à faire périodiquement un rapport sur toutes les mesures prises pour réaliser les droits qu'ils ont ainsi reconnus. Les rapports de ces Etats doivent donner des précisions sur les progrès réalisés et signaler les difficultés qui font obstacle à la réalisation du pacte. Dans le cadre de la consultation des offices, la CFE a pris position sur les thèmes suivants: Loi fédérale sur la nationalité, Loi fédérale sur les étrangers, Ordonnance sur l'intégration des étrangers et Ordonnance sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme.

Mise en réseau

Dans le cadre de sa visite officielle, Doudou Diène, le rapporteur spécial des Nations Unies sur le racisme, la xénophobie et l'intolérance, a reçu une délégation de la CFE. A cette occasion, furent évoquées des questions d'inégalités de traitement et de discrimination pour l'accès de postes d'apprentissage et au marché de l'emploi, des questions de sélection dans l'éducation et les naturalisations. Au cours de cette même rencontre, la question de la présentation du sujet concernant les étrangers dans les médias a également été évoquée.

La présidence et le Secrétariat de la CFE ont à nouveau, au cours de la période passée sous revue, répondu à d'innombrables invitations à des forums, des conférences, etc. et ont activement collaboré au sein de groupes de travail et de réseaux permanents. Ce faisant, il a été possible d'entretenir de multiples contacts avec les partenaires et organismes responsables les plus divers. Par ailleurs, la CFE et l'Office fédéral des migrations sont en contact permanent. La Commission entretient aussi de nombreuses relations avec d'autres offices et services fédéraux, notamment avec la Sous-commission interdépartementale de l'intégration ou avec le Groupe de travail ad hoc en vue d'élaborer une nouvelle stratégie de la migration en corrélation avec la santé.

Dans le cadre de l'échange d'expériences institutionnalisés, la CFE rencontre régulièrement la Commission fédérale des réfugiés et la Commission fédérale contre le racisme. La rencontre avec les commissions des étrangers communales et cantonales ainsi qu'avec les Commissions de l'intégration est devenue une tradition dans le programme annuel de la CFE (de plus amples informations se trouvent dans la partie «Information»). La Conférence des Délégués communaux, régionaux et cantonaux à l'intégration, les Centres de compétence en matière d'intégration, la Conférence des Offices des migrations et la Conférence tripartite sur les agglomérations sont également de précieux interlocuteurs. Le dialogue avec les organisations des étrangers se fait au premier chef par le FIMM, le Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants. Il complète les nombreux contacts et le dialogue permanent que le Secrétariat de la Commission entretient avec les organisations et les associations dans le cadre du crédit de l'encouragement à l'intégration.

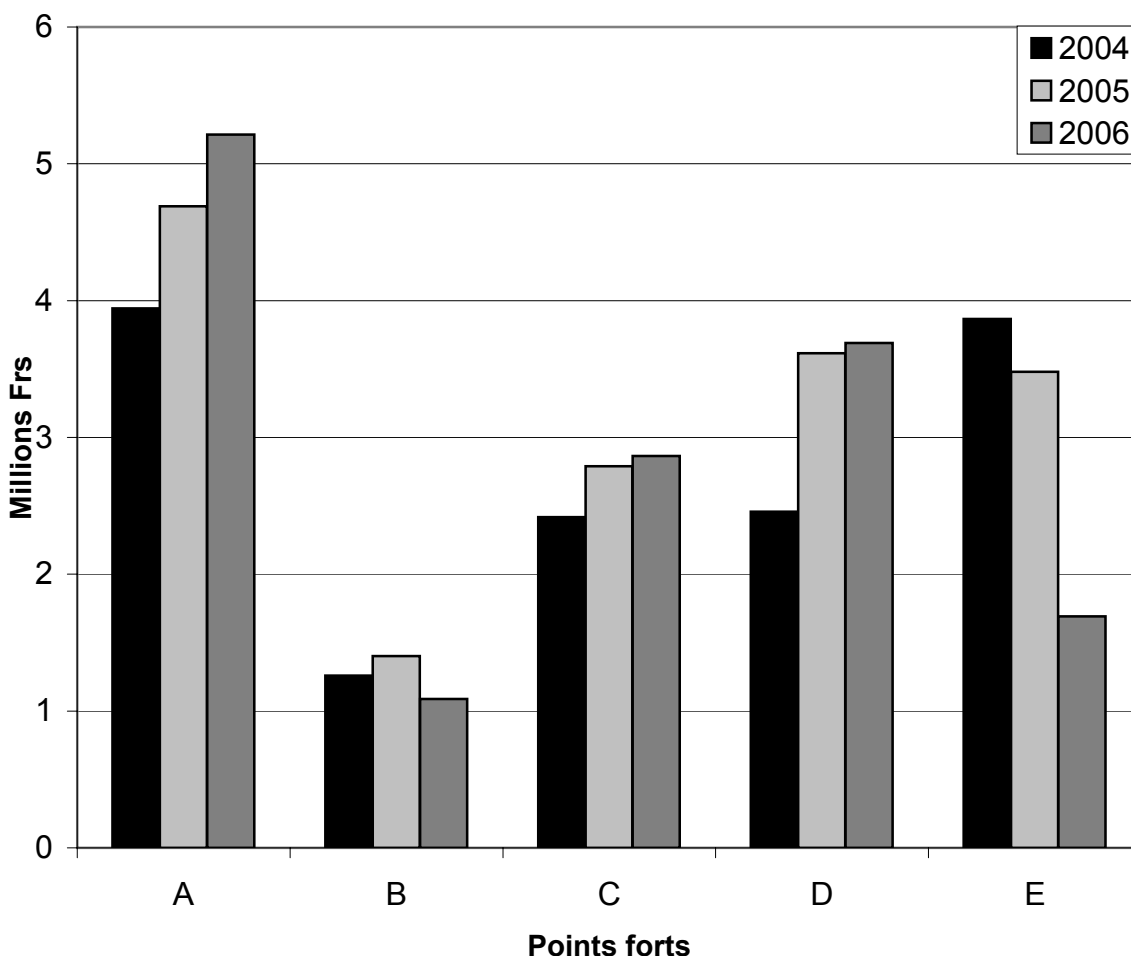
Groupe de travail Sans-papiers

Dans la période passée sous revue, le Groupe de travail Sans-papiers, placé sous la présidence de Myrtha Welti, membre de la CFE, a poursuivi ses activités entamées en 2005. Il a donc continué à examiner les dossiers qui furent soumis au

Groupe de travail et a eu des entretiens avec les autorités fédérales et cantonales responsables. C'est à la suite de ces discussions que l'on a pu mettre sur pied un projet pilote visant à harmoniser la réglementation relative aux cas de rigueur dans les cantons. Grâce au soutien de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), dix gouvernements cantonaux (BE, BL, BS, GE, GL, NE, TI, VD, ZG, ZH) ainsi que la Ville de Berne se sont déclarés disposés à collaborer plus étroitement pour l'examen des demandes de cas de rigueur des sans-papiers. Ce projet pilote devrait permettre à long terme une application autant que possible uniforme des critères existant en matière de cas de rigueur dans les différents cantons. Par ailleurs, il est prévu que les autorités cantonales de migration et le Groupe de travail se rencontrent régulièrement pour des échanges de vues au sujet de l'harmonisation souhaitée.

Encouragement de l'intégration

Pour la première fois, le nombre annuel de demandes de cofinancement de projets déposés dans le cadre de l'encouragement à l'intégration par la Confédération a dépassé les 800. Pour les six personnes du Secrétariat de la CFE qui s'occupent de l'examen des projets, cette augmentation s'est à nouveau traduite par un accroissement de travail par rapport à l'exercice précédent, ce qui eut pour conséquence que la limite de la charge supportable a été nettement franchie. Le Comité des projets de la Commission s'est réuni cinq fois pour se pencher sur le sort de ces projets



activités

et remettre ses recommandations à l'Office fédéral des migrations pour la décision définitive. Les membres de la Commission se sont également occupés de questions ayant trait à la planification financière, à des évaluations et au développement d'un nouveau programme de points forts qui devrait entrer en vigueur dès 2008.

Projets 2006

En 2006 comme lors des années précédentes, le crédit d'un montant de 14 millions de francs que la Confédération avait mis à disposition de l'encouragement à l'intégration a été complètement utilisé. 808 demandes de financement représentant une somme globale de 21,15 millions de francs ont été déposées. Environ les trois quarts de ces demandes ont été acceptées. En fait, bien d'autres projets encore auraient été acceptés, mais ils ne purent être soutenus faute de ressources financières suffisantes. Depuis le début du programme de 2004, ils sont en constante augmentation. En effet, 700 demandes furent déposées en 2004 et 757 en 2005. Elles ont encore augmenté en 2006, passant à 808. La comparaison des projets acceptés révèle également une nette augmentation: 502 projets acceptés en 2004, 604 en 2005 et 615 en 2006. Le montant global du cofinancement des projets a légèrement dépassé le crédit à disposition puisqu'une somme de 14,546 millions a été dépensée au titre de l'encouragement à l'intégration. Du fait que les versements sont échelonnés, la somme globale autorisée est donc toujours supérieure aux versements effectifs par année.

En revanche, depuis 2004, la somme moyenne allouée par la Confédération à un projet d'intégration a légèrement diminué puisqu'en 2006, elle fut de 23'652 francs.

Si l'on compare les divers points forts (voir tableau), on peut observer diverses tendances. Tandis que la Confédération a nettement investi dans les projets relevant du point fort A (promouvoir la compréhension: cours de langue pour groupes cible difficilement atteignables), l'augmentation des projets relevant du point fort C (projets modestes qui renforcent la cohabitation locale entre la population étrangère et la population helvétique) a été très modérée. Quant aux projets relevant du point fort B (ouverture des institutions), on note peu de changements. En revanche, le soutien aux Centres de compétences en matière d'intégration dans les cantons et dans les villes (point fort D) a nécessité davantage de moyens en 2005 et en 2006 que pour la première année du programme (2004). Cette augmentation est due à la création de nouveaux Centres de compétences. Enfin, le point fort E (innovation et normes de qualité) est de tous celui qui a connu le plus de fluctuations. En 2006, il n'y a eu pour ces projets que 1,7 millions de francs à disposition.

Si l'on regarde la répartition des crédits alloués, on constate d'emblée qu'au cours de ces trois dernières années, l'encouragement à l'intégration a progressé dans tous les cantons. Tous les cantons ont déposé au moins un projet. Bien entendu, les cantons ont diversement tiré profit du soutien financier de la Confédération. Tandis qu'un seul projet a été réalisé dans le canton d'Uri, 83 à 109 ont été accordés dans le canton de Zurich. Au demeurant, cela correspond à peu près au pourcentage de la population et d'étrangers de ces deux cantons. Dans la période passée sous revue, environ 2,5 millions de francs ont été versés pour les projets du canton de Zurich. Les cantons de Bâle-Ville, Berne, Lucerne et Vaud ont récolté entre 1 et 1,2 millions de francs. (La liste complète des projets acceptés selon les cantons et les points forts du programme est annexée au présent rapport.)

Evaluation des projets «Animation auprès des jeunes»

Jusqu'à ce jour, la Confédération n'a encouragé que marginalement les projets en faveur des jeunes dans le cadre de la promotion de l'intégration. Cependant, de concert avec l'Office fédéral des migrations, la CFE a accordé une partie du crédit d'intégration à ce groupe important en lançant une mise au concours spéciale pour les projets d'animation auprès des jeunes. Ainsi, dans les années 2004 et 2005, la Confédération a finalement soutenu 32 projets en libérant un crédit de 730'000 francs qui furent exclusivement destinés aux jeunes. Afin de pouvoir utiliser autant que possible les acquis des connaissances découlant de cette mise au concours spéciale pour un futur travail dans ce domaine, la CFE a évalué soigneusement 18 projets. Cette évaluation s'est focalisée spécifiquement sur les types de projets à encourager, leurs effets sur la jeunesse et leur transmissibilité. Voici en bref les enseignements que l'on a pu en tirer:

- L'animation auprès des jeunes peut présenter des pistes aussi inhabituelles qu'innovatrices. Une grande partie du potentiel qui pourrait être déployé pour le travail de l'intégration reste toutefois inutilisée.
- L'animation auprès des jeunes peut atteindre les jeunes issus d'un milieu immigré qui n'avaient jusqu'alors aucun accès aux institutions de la jeunesse. Mais pour que cette tâche soit réussie, il faut appliquer des méthodes tout à fait spécifiques.

Un Zurichois rentre chez lui

Christof Meier incarnait comme nul autre la promotion de l'intégration au sein de la Confédération. En 2000, il fut appelé de Berne et quitta donc Zurich pour se consacrer pleinement à l'édification du nouveau domaine de l'encouragement à l'intégration au sein du Secrétariat de la CFE. Son activité à Berne devait durer six mois... elle dura six ans. L'an 2000 fut une année charnière pour la CFE. De nombreux membres de la Commission avaient quitté la CFE par protestation. Le Secrétariat de

la CFE était alors sous-doté. Pour faire face à cette situation difficile, il convenait d'établir un concept, de préparer un programme et toute une infrastructure en vue de l'encouragement à l'intégration. C'est en effet en 2001 que, pour la première fois, la Confédération mit à disposition un crédit en faveur de l'intégration. Christoph Meier se mit à la tâche d'abord avec un mandat limité dans le temps. Puis il fut nommé en 2001 coordinateur de la promotion de l'intégration. Il répondait de l'élaboration de deux programmes de points forts et des mises au concours annuelles ainsi que de l'édification d'une équipe chargée de traiter les demandes de cofinancement des projets. Christoph Meier fut responsable de la vérification des rapports et des décomptes. Il s'est chargé en plus de mettre sur pied le grand projet de la Journée des étrangers à Expo02 (photo). Pendant ces six années, on peut dire qu'il n'y eut jamais de ressources (en personnel) suffisantes. Par conséquent, la réussite de Christoph Meier est d'autant

plus méritoire et remarquable. En 2006, avant que le nouveau programme des points forts ne soit élaboré, Christoph Meier quitta la Berne fédérale et s'en retourna dans sa ville où il était appelé à de nouvelles fonctions en tant que chef de la promotion de l'intégration de la Ville de Zurich.



activités

- Là où les jeunes ont été intégrés dès le début pour élaborer et diriger les projets, on a constaté une meilleure participation de leur part.
- Les projets réalisés par des organisations bien établies ont en règle générale des effets et des structures durables. En revanche, le fort ancrage d'une organisation peut alourdir l'adaptation flexible d'un projet.
- Plus les jeunes peuvent participer au projet, plus ce projet a du succès.
- Il est impossible d'évaluer dans quelle ampleur les projets soutenus financièrement par la Confédération pourront effectivement contribuer à la prévention de la violence. Il faudrait pour cela faire une étude sur le long terme. Néanmoins, on peut dire d'une manière générale que les projets qui aident les jeunes à développer davantage leur propre responsabilité et la confiance en soi peuvent contribuer à ne plus tenter de recourir à la violence pour améliorer le sentiment de leur propre valeur.

A propos de prévention de la violence chez les jeunes, dans la période sous revue, la CFE a publié une étude du criminologue Manuel Eisner qui a été fort remarquée (pour de plus amples renseignements voir sous «Information», rubrique «Publications»).

Perspectives pour l'année de contribution 2007

Jusqu'à fin 2006, de nombreuses demandes de subventions ont été déposées pour l'année 2007. Il ne serait pas surprenant que 2007 soit à nouveau une année record en matière de projets déposés. Etant donné que le Parlement a mis à nouveau 14 millions de francs à disposition dans le cadre de son enveloppe budgétaire, il faut s'attendre à ce que les projets qui répondent aux exigences fixées ne puissent pas tous être soutenus financièrement.

Evaluation du programme en cours

Au cours de la troisième année du programme des points forts en cours, un premier rapport d'évaluation provisoire a dû être établi. Il a fourni des indications importantes sur l'évolution de l'encouragement à l'intégration qui entrera dans une nouvelle phase en 2008. La publication du rapport de synthèse en 2008 mettra un terme à la procédure d'évaluation échelonnée.

Les appréciations au sujet du programme et de son exécution sont particulièrement importantes pour l'aménagement du nouveau programme de points forts. Dans le rapport d'évaluation provisoire, le bureau Vatter, Berne, atteste de «l'intégralité, la clarté et la cohérence intrinsèque» du concept du programme. Fondamentalement, le programme abordait très justement l'encouragement. Il se fondait sur les structures et activités existantes «avec des perspectives de contribution effective aux objectifs de l'intégration au moyen d'une approche bottom-up». Toujours selon les auteurs du rapport, la fixation des points forts est «pragmatique, raisonnable et utile». «Elle correspond aussi largement aux tendances internationales de la politique intégrative». Tandis que la procédure de dépôt des demandes applique des consignes très claires, les critères de décision «ne sont pas définis concrètement de manière uniforme et ne sont pas toujours totalement transparents».

Pour ce qui est de l'examen de l'exécution, les auteurs de l'évaluation arrivent à la conclusion que le travail du Secrétariat de la CFE est «très bon» de la part de toutes les personnes concernées, mais que «la charge admissible des structures

d'exécution est déjà atteinte sinon en partie même dépassée». Tout au long de ces dernières années, il n'a été que partiellement possible de neutraliser le surcroît de travail par des simplifications dans la procédure.

Les recommandations figurant dans l'évaluation ont été utilisées lors de la préparation du nouveau programme des points forts dès 2008. Par ailleurs, cette évaluation donne de précieuses pistes pour l'aménagement de la nouvelle répartition des tâches entre la CFE et l'Office fédéral des migrations dès 2008.

Préparation du nouveau programme des points forts 2008-2011

Depuis 2001, la Confédération soutient des projets dans le domaine de l'intégration par des contributions financières. L'octroi de ces contributions se fonde chaque fois sur un programme de points forts édicté par le Département fédéral de justice et police. Le programme actuel s'achève à fin 2007. Dans l'année passée sous revue, il a donc fallu commencer à préparer le nouveau programme 2008-2011. Le processus en cours de la nouvelle réglementation des compétences entre ODM et CFE et le mandat du Conseil fédéral conférant à l'ODM le soin de coordonner les mesures d'intégration des étrangers au niveau fédéral (rapport d'intégration) ont nécessité une étroite collaboration entre la CFE et l'Office fédéral. Voilà pourquoi il importait d'harmoniser les points forts – dans la mesure où l'on pouvait concilier cette démarche avec l'affectation du crédit d'encouragement de l'intégration – avec le besoin d'intégration mentionné dans le rapport d'intégration publié par l'ODM. Dans ses grandes lignes, ce rapport est identique à l'orientation actuelle du programme des points forts. En effet, excepté l'intégration professionnelle qui est subordonnée pour le moment aux structures ordinaires, ce rapport accorde un poids essentiel à l'encouragement des connaissances linguistiques et à l'intégration sociale des étrangers sur le plan local. Dans l'aménagement des deux points forts précités, le projet prêt dès fin 2006 devrait désormais se focaliser davantage sur les groupes cible et, partant, améliorer l'orientation des besoins. Par ailleurs, l'exécution sera grandement simplifiée. Les projets destinés à développer la pratique doivent contribuer à combler les lacunes reconnues en matière de prestations. Quant aux Centres de compétences, il conviendra dans la prochaine législature d'élucider la consolidation financière à long terme étant donné que le crédit de la Confédération pour l'intégration n'est pas destiné à être une subvention durable.

Le projet du nouveau programme des points forts élaboré par la CFE, soumis au chef du département à fin 2006, se fonde sur d'innombrables discussions avec les milieux les plus divers, tels que la CDIP, le Groupe interdépartemental Intégration, les délégués à l'intégration, les œuvres d'entraide, les spécialistes (par exemple, en matière d'encouragement précoce, d'acquisition de la langue). Dans des entretiens bilatéraux avec les offices fédéraux compétents en matière d'intégration des étrangers, les compétences et les potentiels de coopération ont été évalués afin de garantir le caractère subsidiaire des points forts.

Un élément essentiel du nouveau programme des points forts réside dans son exécution: en conformité avec l'OIE actuellement en révision, il conviendra de régler à nouveau les compétences entre la Confédération et les cantons et d'abandonner la distinction faite jusqu'à ce jour entre les différents groupes cible étrangers, réfugiés et personnes admises provisoirement. La Confédération devra essentiellement diriger les instruments que constituent les objectifs, les programmes et les mandats de presta-

activités

tions, puis encourager le développement de la pratique tandis que les cantons seront responsables du pilotage opérationnel des offres cofinancées.

Le nouveau programme des points forts sera édicté vraisemblablement au cours du deuxième trimestre de 2007. Les premiers projets pourront être déposés au cours de l'automne de cette même année.

Information

Journée nationale de la CFE: Quelle intégration?

Le 15 novembre le Conseil fédéral et les chefs des partis discutèrent de manière détaillée du thème de l'intégration. Le 16 novembre les participants à la Journée nationale de la CFE, à Bienne, approfondirent la manière dont les différentes idées que l'on se fait de l'intégration influencent la vie quotidienne et forment la pratique. La première partie de cette manifestation a été consacrée aux différents contextes nationaux. Elle éclaira sur les rapports de connexité existant entre les différentes interprétations de l'intégration et leur mise en pratique en Belgique et en Suisse. La seconde partie de cette manifestation se focalisa sur les institutions. Divers acteurs provenant des milieux les plus divers de la société et contribuant à l'aménagement et à la structuration des discours sur l'intégration prirent la parole. Dans son commentaire conclusif sur la Journée, Etienne Piguet, professeur à l'université de Neuchâtel, mentionna trois raisons pour lesquelles il donnait de bonnes chances à l'intégration des étrangers: l'intégration figure à l'agenda politique, et c'est une bonne chose; l'intégration est une notion délicate dont il vaut la peine de débattre; l'intégration s'effectue et fonctionne bien. La Suisse est un pays d'immigration et a la chance d'être une bonne nation d'intégration.

Troisième rencontre des Commissions des étrangers

Il existe de nombreuses interprétations sur la signification de l'intégration et des raisons pour lesquelles elle est d'une grande importance pour la cohésion sociale. Dans la pratique quotidienne des différentes Commissions des étrangers et des Commissions pour l'intégration, ces notions occupent des échelles de valeur différentes. Elles se glissent dans le travail politique, se reflètent dans les travaux liés à des projets locaux et influencent les commissions dans l'accomplissement de leurs activités consultatives. Lors de la troisième rencontre des Commissions des étrangers et des Commissions pour l'intégration qui s'est déroulée à Lucerne en septembre, le rapport de connexité entre les idées que l'on se fait de l'intégration, les politiques et le travail des commissions a occupé le devant de la scène.



Sonia Gsir de l'Université de Liège rapporte sur les expériences de la Belgique à la Journée de la CFE 2006.



Publications

terra cognita

La revue «terra cognita» lancée par la CFE en 2002, a aussi pu poursuivre son cours en 2006. Au printemps, le numéro 8 intitulé «Créations suisses», et en automne, le numéro 9 «Quelle Intégration?» sont sortis de presse.

Pour une fois, «Créations suisses» ne recouvrait pas le chocolat ou le couteau de poche, mais des productions dans les domaines artistique et culturel. La revue montra que de nombreuses créations artistiques n'étaient pas uniquement le fruit du travail des autochtones, mais étaient aussi imprégnées par le travail de migrants. Deux domaines, à savoir la littérature et la musique, ne furent pas seulement décrits, mais présentés d'une manière authentique. Les pages consacrées à la littérature ont été structurées de manière à offrir de la place à des extraits de sept œuvres littéraires. Afin de compléter les nombreux articles sur la musique, la rédaction de «terra cognita» a innové. En effet, elle a joint à la revue un CD musical comportant 20 titres composés spécialement pour ce numéro 8 de terra cognita. La compilation intitulée «Mischpult Schweiz - La Suisse internationale» a été soutenue financièrement par la Fondation culturelle Pro Helvetia. Cette compilation sera ultérieurement commercialisée sous le titre «Sounds from Home - La Suisse internationale».



Le numéro 9 de terra cognita est consacré au thème central de l'intégration. Dans le numéro intitulé «Quelle intégration?» sont présentées de nombreuses facettes de l'intégration des étrangers dans notre pays. Qui suis-je? Qui sont-ils? Comment me perçoivent-ils? Comment est-ce que je les perçois? Ce numéro comporte encore bien d'autres articles, certains évoquant des aspects historiques de la politique en matière d'intégration, d'autres présentant l'actualité de cette même politique et les pratiques non seulement en Suisse, mais aussi en comparaison européenne. Grâce à cette vaste palette de considérations possibles, ce numéro peut apporter une contribution à une discussion approfondie sur l'intégration, un thème sur lequel l'attention du public se focalise toujours davantage.



Documentation sur politique d'intégration

Dans la série «Documentation sur la politique d'intégration», la CFE a publié en 2006 une étude consacrée à la prévention de la violence chez les jeunes que le criminologue Manuel Eisner a rédigée en collaboration avec Denis Ribeaud et Stéphanie Bittel. L'étude «Prévention de la violence chez les jeunes. Voies vers une politique de prévention fondée sur l'évidence scientifique» révèle quels types de projets peuvent être considérés comme efficaces et dans quels domaines il conviendrait de les instituer en priorité. Cette étude de 64 pages est disponible en français et en allemand.

activités

Autres publications

Les recommandations «Naturalisation et connaissances linguistiques» élaborées par la Commission existent sous forme d'une publication en allemand, français et italien. Elles ont suscité un vif intérêt. Au cours de l'année, communes et autres milieux intéressés ont commandé au total 1'800 exemplaires à la CFE (pour plus d'informations, voir rubrique «Travail politique»).

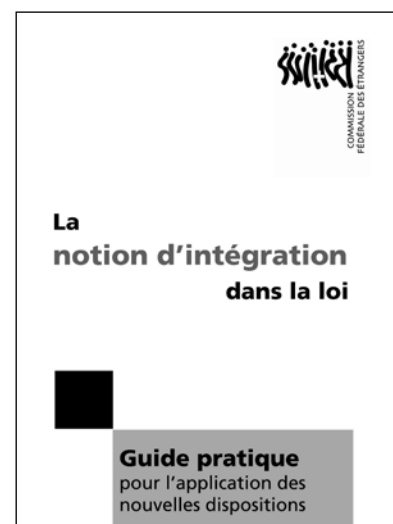
L'intégration est-elle mesurable? Cette question et bien d'autres questions similaires occupent les divers offices et institutions depuis que la révision de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers est entrée en vigueur le 1er février 2006. Dans certaines décisions d'autorisation d'entrée et de séjour dans notre pays, les autorités de migration peuvent tenir compte du «degré d'intégration». Par ailleurs, une autorisation de séjour peut aussi impliquer certaines conditions telles que, par exemple, la fréquentation d'un cours de langue ou d'un cours d'intégration. Avec le guide intitulé «La notion d'intégration dans la loi», la CFE propose aux personnes compétentes dans les cantons et les communes une aide pratique pour l'application des nouvelles dispositions. Ce guide est le résultat de plusieurs hearings auxquels participèrent des représentants d'autorités, des experts scientifiques et d'autres spécialistes. Il donne une vue d'ensemble sur les modifications de loi essentielles et de leurs répercussions dans la pratique. Ce guide a été remanié après l'adoption de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr).

Les publications de la CFE sont gratuites et peuvent être commandées auprès du Secrétariat de la CFE. Toutes les publications existent également en format PDF et peuvent être téléchargées sur le site Web de la CFE.

Sites Web

La CFE exploite deux sites Web, à savoir, «www.ekacfe.ch» et «www.terra-cognita.ch». Ce dernier site contient tous les articles en format PDF de la revue imprimée ainsi que des liens intéressants vers d'autres sites dans sa version en ligne de l'infothèque.

Le site Web de la CFE propose un service d'une vaste ampleur, étant donné que toutes les publications peuvent être commandées, lues à l'écran ou téléchargées. Des dossiers ont été établis sur des thèmes importants de l'intégration et de la migration. Tous les documents nécessaires au dépôt d'une demande de cofinancement d'un projet dans le cadre de l'encouragement à l'intégration sont disponibles sur le site et prêts à être téléchargés. Par ailleurs, l'utilisateur peut interroger la banque de données du site et trouver tous les projets admis selon le canton, le point fort dont il dépend et l'année. On y trouve également des informations sur la Commission elle-même, sa composition et les tâches qui lui sont dévolues, les communiqués de presse



et certains liens choisis (par exemple un répertoire de tous les délégués à l'intégration et des Centres de compétences en matière d'intégration ou encore des passages importants de la loi). Le site Web de la CFE suscite d'ailleurs toujours plus d'intérêt. En effet, le nombre de visiteurs croît constamment. Tandis que la statistique du serveur indiquait pour le premier trimestre de 2003 une moyenne de 76 ouvertures de page par jour, ces demandes franchirent le cap des 500 en 2004 et en 2006, elles ont dépassé les 900. Les données d'accès aux offres de pages de Web sont difficilement comparables. Toujours est-il que la comparaison sur plusieurs années donne des indications très claires à propos de l'intérêt manifesté par les visiteurs du site. On peut donc affirmer qu'au cours de ces dernières quatre années, cet intérêt a plus que décuplé.

Un coup d'œil sur la liste des pages les plus fréquentées:

- La publication la plus demandée est sans conteste l'étude «Prévention de la violence chez les jeunes». En allemand, elle a été ouverte près de 39'000 fois et presque 10'000 fois en français.
- La banque de données des projets a aussi les faveurs des utilisateurs. Tout au long de l'année, elle a fait l'objet de plus de 30'000 ouvertures.
- Mais l'édition électronique du rapport annuel de la CFE aussi est téléchargée à plusieurs milliers d'exemplaires, ce qui dépasse donc de beaucoup le nombre d'exemplaires imprimés.



Travail médiatique

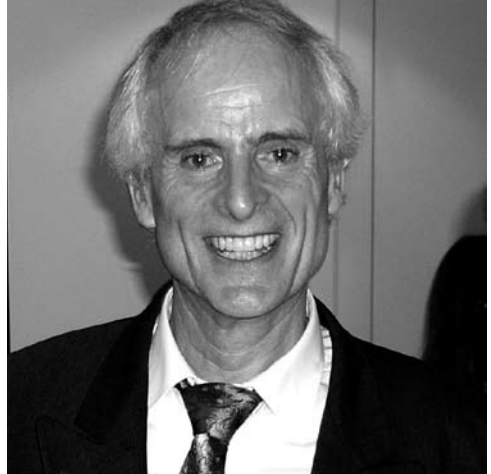
En 2006, la CFE a organisé deux conférences de presse. A l'occasion de la conférence de presse annuelle furent présentées essentiellement une rétrospective sur l'exercice 2005, la plus récente édition de terra cognita et l'évolution des projets destinés à l'intégration. Au mois de mai, l'étude «Prévention de la violence chez les jeunes» suscita un vif intérêt aussi bien de la part de la presse écrite que des médias électroniques. Tout au long de l'exercice 2006, la Commission fédérale des étrangers s'est aussi exprimée au sujet de huit autres thèmes par le truchement de communiqués de presse.

Quant aux membres de la Commission et du Secrétariat de la CFE, ils rédigeaient d'innombrables articles sur divers thèmes. Ces articles ont été publiés par exemple dans les magazines de l'Association suisse des communes, de l'Association des Villes suisses, de l'Association des bourgeoisies et corporations et dans le journal de l'état-civil sur les recommandations à propos des connaissances linguistiques.

activités

Un Bâlois quitte Berne

Le signe distinctif de Paul Sütterlin sont les longues distances parcourues chaque jour en train. Si l'on devait compter tous les kilomètres faits entre Bâle ou l'Alsace et Berne, ils couvriraient sans aucun doute plusieurs tours du monde! En sport, c'est aussi une question de performance car il a presque fait les marathons du monde entier. Dans sa catégorie d'âge, il figure souvent parmi les meilleurs. Il n'aura cependant pas accompli 42 ans de service au sein de l'administration fédérale puisque, après 36 ans de bons et loyaux services, il a demandé une retraite anticipée. Paul Sütterlin, le Bâlois, débuta sa carrière professionnelle à la Confédération en février 1970, quelques mois seulement avant la création de la Commission fédérale des étrangers (alors Commission fédérale consultative pour les problèmes des étrangers). Paul Sütterlin était en ce temps fonctionnaire auprès de la Police fédérale des étrangers. Sa tâche était entre autre d'octroyer des autorisations de séjour à des personnalités étrangères de renom. On dit qu'il reçut à son bureau la visite de Roger Moore, d'Ornella Muti ou de Julie Andrews. Il quitta ce service en 1995 pour passer au Secrétariat de la CFE où il allait s'occuper désormais d'intégration. Au cours de ces dernières années, il s'est consacré activement aux questions liées à la vieillesse et aux problèmes des sans-papiers. A 63 ans, il n'a plus à se préoccuper de problèmes de vieillesse. Ses occupations premières vont à sa très jeune famille et à son prochain marathon en Australie!



appendice

Liste des membres de la Commission fédérale des étrangers

Liste des collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat de la CFE

Crédit en faveur de l'intégration: projets et montants 2006 par canton et point fort

Liste des projets subventionnés en 2006

appendice

Secrétariat de la CFE (décembre 2006)

Simone **Prodolliet**, cheffe du secrétariat de la CFE

Ruth K. **Tennenbaum**, coordinatrice de la promotion de l'intégration a.i.

Elsbeth **Steiner**, coordinatrice de la communication et support

Sylvana **Béchon**, administration et documentation

Prosper **Dombele**, promotion de l'intégration

Giuseppina **Greco**, promotion de l'intégration

Biljana **Käser**, promotion de l'intégration

Adrian **Linder**, promotion de l'intégration

Alexandra **Mona**, administration

Urs **Pfeiffer**, politique et études

Pascale **Steiner**, politique et études

Ana Maria **Witzig-Marinho**, promotion de l'intégration



appendice

Membres de la Commission fédérale des étrangers

Francis **Matthey**, président, ancien conseiller national, ancien conseiller d'Etat NE, La Chaux-de-Fonds (comité politique)

Anna **Rüdeberg-Pompei**, dr. med., vice-présidente, Italie, Coordinamento nazionale dei COMITES, Wabern (comité projets)

Walter **Schmid**, Dr., vice-président, Winterthour (comité projets)

Regina **Bühlmann**, Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Berne (comité politique/comité projets)

Christina **Burger**, États-Unis/Suisse, Fédération des Eglises évangéliques suisses, Bâle (comité politique)

Antonio **da Cunha**, professeur, Portugal, Fédération des associations portugaises de Suisse, Lausanne (comité politique)

Ruth **Derrer Ballardore**, Union patronale suisse, Zurich (comité politique)

Kais **Fguiri**, Tunisie, assistant social, Salins/VS

Hans Peter **Flückiger**, agriculteur, Union suisse des paysans Brugg, Zurzach/AG

Alagipody **Gunaseelan**, Sri Lanka, soignant, Lucerne (comité projets)

Rudolf **Horber**, dr., Union suisse des arts et métiers, Berne

Vivian **Kiefer-Vargas**, Philippines/Suisse, laborantine médicale, Bâle (comité projets)

Marie-Thérèse **Kuhn**, Fédération suisse des Offices du travail, Bâle

Luzolo Raoul **Lembwadio**, Congo/Suisse, psychologue, BDE Associations et groupements africains, Boudry/NE (comité politique)

Juan Rodrigo **Montaluïsa Vivas**, Equateur, économiste, Genève

Julia **Morais**, Allemagne, traductrice, Conférence suisse des délégués communaux, régionaux et cantonaux à l'intégration CDI, Bâle (comité projets)

Gianni **Moresi**, Conférence suisse des Offices de formation professionnelle, Breganzona (comité projets)

Minh Son **Nguyen**, Vietnam/Suisse, avocat, Corseaux VD (jusqu'à fin 2006)

Carmen **Pereira Fleischlin**, Brésil/Suisse, enseignante, Zurich (comité politique)

Stanislava **Racic**, Croatie/Suisse, Conférence des évêques suisses, Zurich (comité projets)

Liana **Ruckstuhl**, Fédération des municipalités, St-Gall

Rita **Schiavi Schächli**, Italie/Suisse, secrétaire syndicale UNIA Secrétariat central, Bâle (comité projets)

Roger **Schneeberger**, secrétaire générale CCDJP, Berne

Dragoslava **Tomovic**, Serbie-Monténégro/Suisse, dr. med., Berne (comité projets)

Denis **Torche**, Travail.Suisse, Berne (comité politique/comité projets)

Franz **von Graffenried**, Fédération suisse des communes, bourgeoises et corporations, Berne (jusqu'à fin 2006)

Myrtha **Welti**, Alliance de sociétés féminines suisses, Zurich (comité politique)

Hatice **Yürütücü**, Turquie/Suisse, communauté turque en Suisse, Zurich (comité politique)

Maria Luisa **Zürcher-Berther**, avocate, Association des communes suisses, Schönbühl

Beat **Meiner**, ethnologue, secrétaire général, Aide suisse aux réfugiés, Berne (observateur)

appendice

Crédit en faveur de l'intégration

Nombre de projets soutenus et de montants accordés selon les points forts 2006

Kanton Canton	Total		PF A		PF B		PF C		PF D		PF E	
	N	CHF	N	CHF	N	CHF	N	CHF	N	CHF	N	CHF
AG	34	708'513	3	439'360	1	13'700	28	191'890	2	63'563	0	0
AI+AR	4	15'000	0	0	0	0	4	15'000	0	0	0	0
BE	62	1'164'518	8	463'907	3	67'400	47	282'711	4	350'500	0	0
BL/BS	2	39'720	2	39'720	0	0	0	0	0	0	0	0
BL	19	402'010	4	150'430	0	0	13	91'580	2	160'000	0	0
BS	35	876'111	10	485'880	1	11'600	21	140'631	2	230'000	2	223'000
FR	16	288'400	3	150'000	0	0	12	93'400	1	45'000	0	0
GE	26	744'994	6	171'600	0	0	18	173'394	2	400'000	0	0
GL	2	18'854	0	0	0	0	2	18'854	0	0	0	0
GR	8	157'856	2	83'476	0	0	5	34'380	1	40'000	0	0
JU	8	184'840	1	120'000	0	0	6	34'840	1	30'000	0	0
LU	39	1'011'075	7	336'615	7	256'000	23	165'960	2	252'500	0	0
NE	12	440'650	3	169'500	0	0	7	71'150	2	200'000	0	0
NW+OW	4	48'165	1	27'540	0	0	3	20'625	0	0	0	0
SG	37	769'235	9	278'240	2	47'000	24	163'995	2	280'000	0	0
SH	15	405'000	2	185'000	1	15'000	10	80'000	2	125'000	0	0
SO	17	262'611	7	145'011	1	33'000	9	84'600	0	0	0	0
SZ	6	156'160	1	57'600	1	5'560	3	33'000	1	60'000	0	0
TG	15	493'920	3	287'000	1	25'000	9	81'920	2	100'000	0	0
TI	19	332'430	2	42'930	1	15'000	14	107'500	1	50'000	1	117'000
UR	1	37'800	1	37'800	0	0	0	0	0	0	0	0
VD	50	1'018'302	8	182'997	0	0	37	350'305	3	448'000	2	37'000
VS	21	264'004	5	161'097	1	9'000	15	93'907	0	0	0	0
ZG	12	189'752	2	86'800	0	0	9	42'952	1	60'000	0	0
ZH	109	2'557'814	27	1'017'014	10	321'560	64	436'640	4	720'000	4	62'600
CH	41	1'743'600	1	93'600	7	267'600	7	55'000	3	75'000	23	1'252'400
Total	615	14'546'334	118	5'213'117	37	1'087'420	390	2'864'234	38	3'689'563	32	1'692'000

appendice

Promotion de l'intégration de la Confédération: Projets cofinancés 2006

La liste mentionne tous les projets qui ont été soutenus en 2006 par le crédit de l'intégration de la Confédération. Elle contient le nom du projet cofinancé et l'organe responsable ainsi que le montant accordé. La liste est établie selon les points forts du programme de la promotion de l'intégration et le canton. Si vous désirez un complément d'informations sur un projet précis, le numéro du projet doit être mentionné dans votre demande.

Nr.	KT	SP	Projet / Projet	TS Name	CHF
A-04-0144	AG	A	Deutsch für Familienfrauen	ECAP Aargau	97'200
A-04-0150	AG	A	MuKi-Deutsch. Deutsch- und Integrationskurse für Immigrantinnen und ihre Vorschulkinder an Schulen	machBar Bildungs-GmbH Aarau	250'000
A-04-0153	AG	A	Integrationskurs Deutsch/Beruf/Bildung	ECAP Aargau	92'160
A-05-0983	BL/BS	A	STRUDEL - die andere Schule für Fremdsprachige	Verein STRUDEL	30'000
A-05-1000	BL/BS	A	Textwerkstatt	ECAP Basel	9'720
A-04-0281	BE	A	Integrationskurse: Deutsch und berufliche Orientierung für neu zugezogene MigrantInnen	FORMAZIONE, Regionalstelle Bern der Stiftung ECAP	129'600
A-04-0292	BE	A	HEKS Integrationsprojekte HIP, Konversationskurse	HEKS Regionalstelle Bern	85'000
A-04-0303	BE	A	Deutschkurse für Erwachsene und MuKi-Deutschkurse	Verein zur Förderung der Bildung und Integration, Region Oberaargau, Geschäftsstelle interunido	80'000
A-05-0937	BE	A	Francintégrajube	Université populaire jurasienne	26'875
A-05-0950	BE	A	Atelier D+	Université populaire Jurassienne	10'000
A-05-0997	BE	A	Deutsch und Französisch Intensiv-Integrationskurse	Volkshochschule Biel und Umgebung	60'000
A-06-1702	BE	A	MuKi Deutsch	HEKS Regionalstelle Bern	18'432
A-06-1705	BE	A	Sprachkurse MULTIMONDO	Verein „MULTIMONDO, Multikulturelles Begegnungszentrum Biel“	54'000
A-04-0233	BL	A	Frauenbildungsprojekt Connectica 2	Ausländerdienst Baselland	72'000
A-04-0236	BL	A	Intensiv-Deutschkurs für NeuzuzügerInnen „Allegra“	Ausländerdienst Baselland	45'000
A-06-1703	BL	A	Intensiv-Deutschaufbaukurs für Neuzugezogene Allegra Plus	Ausländerdienst Baselland	12'000
A-06-1704	BL	A	Connectica Plus	Ausländerdienst Baselland	21'430
A-04-0238	BS	A	ASPECTA: Deutsch- und Integrationskurse für fremdsprachige Frauen	ABSM Ausbildungs- und Beratungsstelle für MigrantInnen	72'000
A-04-0240	BS	A	Alphabetisierungskurse für fremdsprachige Erwachsene	ECAP Basel	28'600
A-04-0246	BS	A	Lernen im Park	Lernen im Park/K5	66'000
A-04-0320	BS	A	Integrative Sprachkurse	tipi, Treffpunkt Integration Partizipation Information	31'430
A-04-0323	BS	A	Deutsch und Integration im Quartier	K5 Basler Kurszentrum für Menschen aus 5 Kontinenten	70'560
A-04-0325	BS	A	Integrationskurse für neu zugezogene MigrantInnen im Quartier	ECAP Basel	70'560
A-04-0331	BS	A	Deutsch und Integration in den Gemeinden Riehen und Bettingen	Gemeinden Riehen und Bettingen	15'120
A-04-0349	BS	A	Ich lerne Deutsch fürs Kind in Kindergarten oder Schule	Erziehungsdepartement des Kantons BS, Ressort Schulen, Fachstelle Sprachen	85'000

appendice

A-05-0960	BS	A	Sprachenlernen am Computer	New Visibility GmbH	22'400
A-06-1710	BS	A	Verein „Miteinander vorwärts“	Verein „Miteinander vorwärts“	24'210
A-04-0253	CH	A	Deutsch- / Französischkurse für schwer erreichbare Zielgruppen	Unia	93'600
A-04-0358	FR	A	Formation de base „Lire et Ecrire“, alphabétisation d'adultes	Association Lire et Ecrire	55'000
A-04-0359	FR	A	Apprendre le Français/l'allemand entre femmes avec garderie	Espacefemmes Fribourg	70'000
A-05-0990	FR	A	Französischkurs für Schichtarbeiter und Mütter	Alevitisches Kulturzentrum Fribourg	25'000
A-04-0366	GE	A	Cours de français: vie quotidienne	Croix Rouge genevoise	35'000
A-04-0370	GE	A	C.R.I.P.A.M.	Croix-Rouge genevoise	14'400
A-04-0371	GE	A	Cours d'alphabétisation et de Français	Association Camarada	40'000
A-04-0377	GE	A	Cours de français et de culture générale pour femmes albanaises	Université Populaire Albanaise	37'200
A-05-0945	GE	A	Cours de base de français oral et écrit pour femmes	Association CEFAM	15'000
A-06-1728	GE	A	Le français pour favoriser l'autonomie et l'intégration	Centre d'accueil et de formation de la Roseaie	30'000
A-04-0092	GR	A	Integrationshilfe für Migrantinnen im Kanton Graubünden	Frauzentrale Graubünden	64'800
A-06-1695	GR	A	Deutsch als Fremdsprache	Schule St. Catharina	18'676
A-05-0948	JU	A	Comunica	Commission cantonale jurasienne d'intégration des étrangers	120'000
A-04-0085	LU	A	Deutsch- und Integrationskurse für neu zugezogene MigrantInnen in der Stadt Luzern und Umgebung	Stiftung ECAP Zentralschweiz	86'400
A-04-0091	LU	A	Bildungsangebot für Migrantinnen	Caritas Luzern	63'000
A-04-0100	LU	A	Deutsch- und Integrationskurse für Frauen/ Mütter	FABIA Luzern	65'917
A-04-0114	LU	A	TastaWo	Verein „Migration - Kriens integriert“	8'000
A-04-0117	LU	A	Deutsch- und Integrationskurse für Frauen	CIFL-ENAIP	50'388
A-05-0947	LU	A	Alphabetisierungskurse für fremdsprachige Erwachsene	Stiftung ECAP Zentralschweiz	32'400
A-05-0976	LU	A	Deutsch- und Integrationskurs für Mütter und Kinder	FABIA Luzern	30'510
A-04-0206	NE	A	Cours de français pour nouveaux arrivants	Bureau du délégué aux étrangers	80'300
A-04-0362	NE	A	Communiquer pour s'intégrer	RECIF	35'000
A-04-0373	NE	A	Programme cantonal de français et d'intégration	Bureau du délégué aux étrangers BDE	54'200
A-05-0977	NW	A	Deutsch- und Integrationskurs für Frauen/Mütter	FABIA Luzern	27'540
A-04-0094	SG	A	Deutsch für Frauen	Frau Heidi Mettler	19'200
A-04-0095	SG	A	HEKS in-fra Integrationsprojekt für Migrantinnen	HEKS Flüchtlings- und Inlanddienst Ostschweiz	57'600
A-04-0101	SG	A	Deutschkurse für fremdsprachige Frauen	Schule Rorschach	16'000
A-04-0134	SG	A	Mikado-Deutsch- und Integrationskurse für Migrantinnen	PlusPunkt-Zentrum für Bildung und Kultur	51'480
A-04-0151	SG	A	Deutsch für Mütter in den Quartierschulhäusern	Schulamt Stadt St. Gallen	23'000
A-04-0173	SG	A	Deutsch für fremdsprachige Frauen mit Kinderbetreuung	Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen BILANG Deutschkurse	53'460
A-04-0326	SG	A	Deutschkurs für Fremdsprachige in Degersheim	Wohn- und Pflegeheim Steinegg	17'500

appendice

A-06-1712	SG	A	Domino-Deutsch- und Integrationskurse für Migrantinnen	Sprachschule Susanne Büchler	27'000
A-06-1715	SG	A	Alphabetisierung, Erstes Deutsch für fremdsprachige Frauen	A.I.D.A.	13'000
A-04-0097	SH	A	Co-Opera Schaffhausen-Integrationskurse für MigrantInnen	SAH Schaffhausen	149'500
A-05-0979	SH	A	Deutsch mit Euch	Integres Schaffhausen	35'500
A-04-0269	SO	A	Leben in Biberist	VHS Solothurn / Interessengemeinschaft Biberist	6'173
A-04-0271	SO	A	Leben in Gerlafingen	Volkshochschule Solothurn und IG Gerlafingen	4'890
A-04-0273	SO	A	Leben in Solothurn und Umgebung	Volkshochschule Solothurn	16'020
A-04-0299	SO	A	Lernen in der Gemeinde	HEKS Regionalstelle AG/SO	30'000
A-05-0965	SO	A	Integrationskurs Deutsch/Beruf/Bildung	ECAP Solothurn	25'786
A-06-1711	SO	A	Leben in Grenchen und Umgebung	Volkshochschule Solothurn	7'102
A-06-1763	SO	A	MuKi-Deutsch- und Integrationskurse	machBar Bildungs-GmbH	55'040
A-06-1694	SZ	A	Deutsch für Frauen	KomIn, Kompetenzzentrum für Integration	57'600
A-04-0087	TG	A	Deutsch- und Integrationskurse	Abteilung Soziales Fachstelle für Integration	45'000
A-04-0089	TG	A	HEKS in-fra Integrationsprojekt für Migrantinnen	HEKS Flüchtlings- und Inlanddienst Ostschweiz	202'000
A-04-0141	TG	A	Deutschkurse für fremdsprachige Frauen und Männer	Oberstufengemeinde Romanshorn-Salmsach	40'000
A-04-0365	TI	A	AMiCi QBA Corso comunicativo in lingua italiana, di 88 ore	CLIC Cooperativa Laboratorio per l'Impresa Comunitaria	31'680
A-04-0367	TI	A	Italienischkurs für Schichtarbeiter und Mütter inkl. Vermittlung Sozialkompetenz	Associazione culturale aleviti bectasci Lugano	11'250
A-04-0074	UR	A	Deutsch- und Integrationskurse für fremdsprachige Erwachsene	Schule und Elternhaus Uri	37'800
A-04-0368	VD	A	Intégration des familles par l'apprentissage du Français	Service Communautaire de la Planchette	50'000
A-04-0369	VD	A	Cours de français pour mères musulmanes du quartier Gilamont	Services sociaux de Vevey, Intégration des étrangers	10'000
A-04-0380	VD	A	SIAM 2004- Services d'Intégration et d'Aide aux Migrants	Thais&Friends	27'800
A-04-0382	VD	A	Cours intensif de Français	Centre Pôle Sud	30'000
A-05-0941	VD	A	Cours de français pour migrants à Yverdon	Caritas Vaud	27'000
A-05-0942	VD	A	Langue et communication	Espace Hommes Appartenances	15'000
A-05-0946	VD	A	Cours de français pour femmes migrantes analphabètes	Espace Femmes Riviera, Association Appartenances	8'197
A-06-1727	VD	A	Cours de français à Nyon	Caritas Vaud	15'000
A-04-0357	VS	A	Cours d'intégration pour femmes d'origine étrangère (CIFE)	OSEO-Valais	35'000
A-04-0361	VS	A	FRANCAIS - ICI Etude Ecriture Expression	Association Espace interculturel Sierre	33'000
A-04-0363	VS	A	Cours de français	Commission de l'intégration des étrangers	34'000
A-04-0372	VS	A	Deutschkurs für Fremdsprachige Frauen im Oberwallis	Forum Migration Oberwallis	35'447
A-04-0387	VS	A	Cours de Français	Centre Suisses-Immigrés	23'650
A-04-0096	ZG	A	Zuger Integrations Sprachoffensive: Deutschkurse mit Sozialinformationen für fremdsprachige Frauen	Einwohnergemeinden Zug und Baar	59'800
A-04-0098	ZG	A	Aufbau des Fachbereichs Sprache und Kultur	ProArbeit	27'000
A-04-0220	ZH	A	Deutsche Konversation in kleinen Gruppen	HEKS, Regionalstelle Zürich	40'000
A-04-0231	ZH	A	Deutschkurse für Mütter von Klein- und Schulkindern	Jugendsekretariat Dielsdorf	46'800

appendice

A-04-0275	ZH	A	Deutsch in der Region Bülach	Jugendkommission Bezirk Bülach	68'775
A-04-0288	ZH	A	Integral: Konversations- und Austauschprogramm für MigrantInnen	Verein Mozaik	47'000
A-04-0290	ZH	A	Deutsch Alphabetisierungskurse des Vereins FEMIA + Sprechpunkt	Verein FEMIA, Kultur- und Bildungshaus für Migrantinnen	75'520
A-04-0305	ZH	A	Förderung der Integration der albanischen Frauen der Region Zürich	Albanischer Frauenverein „DRITA“ Zürich	35'400
A-04-0312	ZH	A	Integrationskurse für junge Erwachsene	Stadt Zürich, Soziale Einrichtungen und Betriebe, Geschäftsbereich Arbeitsintegration	101'400
A-04-0314	ZH	A	Deutsch-Alphabetisierung und Nachalphabetisierung für Migrantinnen	SAH Zürich	32'400
A-04-0315	ZH	A	Deutschkurse für fremdsprachige Mütter mit Kinderbetreuung	Kleinkindberatung, Jugendsekretariat Bezirk Dietikon	25'000
A-04-0319	ZH	A	Deutschkurse im Kanton Zürich - Zürcher Oberland (ZO) und Bezirk Horgen	Akrotea.ch GmbH	270'000
A-04-0321	ZH	A	log in	Stadt Zürich, Soziale Einrichtungen und Betriebe, GB Arbeitsintegration	30'000
A-06-1706	ZH	A	Textwerkstatt	Stiftung ECAP	9'680
A-06-1707	ZH	A	Deutsch- und Integrationskurs für SeniorInnen	BKZ ENAIP Zürich	25'900
A-06-1709	ZH	A	Deutschkurs für Neuzuzüger/innen der Stadt Winterthur	Stadt Winterthur	8'600
A-06-1714	ZH	A	Sprachkurse mit Goethe Sprachtest 1 und 2 (Schwellenstufe)	AUDIOVIS, Sprachschule und Lernstudio	7'883
A-06-1716	ZH	A	Deutsch in Schlieren und/oder anderen Limmattaler Gemeinden	machBar, Bildungs-GmbH Aarau	65'800
A-06-1717	ZH	A	Alphabetisierung auf Deutsch	Stiftung ECAP Winterthur	43'200
A-06-1718	ZH	A	Deutsch als Zweitsprache	Stiftung ECAP	18'000
A-06-1771	ZH	A	Arbeits- und Lernmethoden (ALM) für Fremdsprachige	Audiovis Sprachschule und Lernstudio	7'744
A-06-2019	ZH	A	Einstiegskurs mit Deutsch/Lernmotivation fördern (Gemeinde Rüti)	Akrotea.ch GmbH	4'300
A-06-2024	ZH	A	Einstiegskurs mit Deutsch/Lernmotivation fördern (Gemeinde Volketswil)	Akrotea.ch GmbH	2'160
A-06-2025	ZH	A	Einstiegskurs mit Deutsch/Lernmotivation fördern (Gemeinde Tann/Dürnten)	Akrotea.ch GmbH	8'400
A-06-2027	ZH	A	Einstiegskurs mit Deutsch/Lernmotivation fördern (Gemeinde Hinwil)	Akrotea.ch GmbH	4'300
A-06-2028	ZH	A	Einstiegskurs mit Deutsch/Lernmotivation fördern (Gemeinde Dübendorf)	Akrotea.ch GmbH	4'300
A-06-2071	ZH	A	Deutsch in Schlieren	machBar Bildungs-GmbH Aargau	14'976
A-06-2072	ZH	A	Deutsch in Schlieren und Affoltern a. A.	machBar Bildungs-GmbH Aarau	14'976
A-06-2092	ZH	A	Deutsch als Zweitsprache	Stiftung ECAP, Regionalstelle Zürich	4'500
B1-06-1448	BE	B1	Zwei Gemeinsam	Kirchgemeinde Thun-Strättligen	35'500
B1-06-1779	BE	B1	HSK-Lehrkräfte: Fort- und Weiterbildung	Verein Bernische Dachorganisation für Heimatsprachkurse (HSK)	19'600
B1-06-2123	BE	B1	Alltagsorientierung für Migrantinnen in Bern West	Reformierte Kirchgemeinde Bethlehem	12'300
B1-04-0415	CH	B1	Bildungsangebot für „interkulturelle Kompetenzen in der Jugendarbeit“	Caritas Schweiz, Abteilung Integration und Soziale Projekte	95'000
B1-04-0417	CH	B1	Fortbildung für Integration: Sicherheit und Kompetenz fördern	NCBI Schweiz	65'100
B1-04-0634	CH	B1	Schulwesen und Berufsbildung - Grundkurs für tamilische Lehrkräfte	Tamil Education Service-Switzerland	10'000

appendice

B1-05-0896	CH	B1	Kurs für die Arbeitenden des tamilischen Bewegungszentrums	Tamil Education Service-Switzerland	7'500
B1-06-1806	CH	B1	Teampay - Fortbildung für Fussballtrainer	Caritas Luzern, Fachstelle interkulturelle Vermittlung, Projektleitung „Teampay“	20'000
B1-06-2131	CH	B1	Weiterbildungsmassnahmen für Beratungsarbeit	Verein humanrights.ch/MERS	20'000
B1-06-1602	LU	B1	incluso-Luzern	FABIA Luzern	64'000
B1-06-1758	LU	B1	Peer-Group-MediatorInnen	Albamig Büro für interkulturelle Mediation und Kulturförderung	25'500
B1-06-1762	LU	B1	Mediation bei Jugendgewalt und Begegnung	Albamig Büro für interkulturelle Mediation und Kulturförderung	30'000
B1-06-2098	LU	B1	Afrikaner/innen in der Schweiz - Förderung eines transkulturellen Dialogs	Caritas Schweiz, Abteilung Integration und Soziale Projekte	60'000
B1-06-2138	SG	B1	Interkulturelle Umgangsformen - Kommunikation und Mediation	Stiftung Mintegra	7'000
B1-04-0413	SZ	B1	Institutionen öffnen	Bezirk Küssnacht am Rigi Kanton Schwyz	5'560
B1-06-2121	TG	B1	Femmes Tische mit Migrantinnen für Migrantinnen	Fachstelle <i>perspektive</i> Westthurgau, Fachstelle für Integration Frauenfeld	25'000
B1-06-1486	TI	B1	Gruppo di accoglienza	Commissione comunale per l'integrazione di Monte Carasso	15'000
B1-04-0422	VS	B1	Weiterbildung Kulturpatin-Kulturpate Oberwallis	Forum Migration Oberwallis	9'000
B1-04-0132	ZH	B1	DoCH möglich - Fairness Jugendprojekt für Zürcher Oberland	NCBI Schweiz, Sektion Zürich	42'260
B1-04-0419	ZH	B1	Kontaktnetz URAT	Caritas Zürich	50'000
B1-04-0427	ZH	B1	Mitten unter Euch	Schweizerisches Rotes Kreuz, Kanton ZH	60'000
B1-04-0669	ZH	B1	incluso	CARITAS Zürich	25'000
B1-05-1025	ZH	B1	Networking for Jobs	Plattform Networking for Jobs, c/o Vorausdenken	54'000
B1-05-1204	ZH	B1	incluso Winterthur	Caritas Zürich	15'000
B1-06-1744	ZH	B1	AltuM	HEKS Regionalstelle ZH/SH	30'000
B1-06-2099	ZH	B1	Rondo: Mit Sprache in die Schule - Mitsprache in der Schule	Schul- und Sportdepartement der Stadt Zürich	8'300
B2-06-1842	AG	B2	Migranten und Migrantinnen in den Parteien d. Kantons Aargau	MigrantInnenRaum Aargau	13'700
B2-06-1750	BS	B2	Partizipation & Empowerment	Elternverein MaKly und Basler Frauenverein am Heuberg	11'600
B2-04-0400	CH	B2	Mondomedia - Offene Bibliotheken	Kinderbuchfonds Baobab	50'000
B2-04-0491	LU	B2	Öffnung, Beteiligung und Entwicklung im Quartier (Teilprojekt BaBeL)	HSA Luzern, Projekt BaBeL	48'000
B2-06-2124	LU	B2	Zusammen leben in Ebikon	Caritas Luzern & Gemeinde Ebikon	25'000
B2-06-2126	LU	B2	Begegnungswoche Pfarrei St. Anton	Pfarrteam St. Anton	3'500
B2-05-0754	SG	B2	Integrationsbibliothek in der St. Galler Freihandbibliothek	Verein St. Galler Freihandbibliothek	40'000
B2-06-2281	SH	B2	Schaffhauser Menschenrechtstage 2006	Verein Schaffhauser Menschenrechtstage 2006	15'000
B2-06-2122	SO	B2	Lingeriz: Quartierentwicklung und Integration in Grenchen	Stadt Grenchen	33'000
B2-04-0993	ZH	B2	HEKS Verein ZH	HEKS, Regionalstelle ZH/SH	30'000
B2-06-1843	ZH	B2	Institutionen öffnen	Zürcher Frauenzentrale	7'000
C-06-1577	AG	C	Kochen & Essen, Begegnung & Austausch	Restaurant Roter Turm	6'500
C-06-1580	AG	C	Zusammen leben, erleben, bewegen	Integrationsnetz Region Zofingen	5'000
C-06-1581	AG	C	Netzwerk Bildung und Migration	Verein nb&m Netzwerk Bildung und Migration	8'000

appendice

C-06-1591	AG	C	Integrationsvorträge für mazedonische Frauen	Organisation Mazedonischer Frauen in der Schweiz	6'000
C-06-1593	AG	C	Viele Fäden Plus 2006	Verein Integration Freiamt	10'000
C-06-1597	AG	C	Midnight Basketball Brugg/Windisch	mb.ch - Förderverein für Midnight Projekte Schweiz	10'000
C-06-1600	AG	C	Feminasana - Frauentreff	CARITAS Aargau	4'000
C-06-1601	AG	C	SuMiVe AG	CARITAS Aargau und AVS Suchthilfe	3'140
C-06-1603	AG	C	Irak social Center	Irak Social Center	10'000
C-06-1608	AG	C	Schnabelwetzler, 7 Lieder in 7 Sprachen	SSASSA	13'200
C-06-1614	AG	C	Weltoffenes Niederlenz	Gemeinde Niederlenz	8'050
C-06-1615	AG	C	Treffpunkt Museum, Deutsch für Fremdsprachige	Stiftung ECAP Aargau	5'000
C-06-1623	AG	C	Lernen im Quartier, Wohlen	Verein Lernen im Quartier	7'500
C-06-1625	AG	C	Workshops mit Jugendlichen AG	JMFH c/o Fritz Heuscher	9'000
C-06-1630	AG	C	Deutsch für Mütter in Gebensdorf	Gemeinde Gebensdorf	7'000
C-06-1865	AG	C	Integrationsprozess und Gesundheit der Migrantinnen	Grupo Vivências	3'500
C-06-1885	AG	C	Grüezi Treff für Frauen in Seon	Muslime-Christen Seon	4'000
C-06-1886	AG	C	Zusammenspielen, zusammenbasteln des Mini-Treffs	Trägerverein Integrationsnetz Region Zofingen	6'000
C-06-1887	AG	C	Deutsch für Frauen	Netzwerk Integration Oberwynental	12'000
C-06-1932	AG	C	Intercambio	ECAP Aargau	6'000
C-06-1936	AG	C	FemmesTISCHE mit Migrantinnen AG	CARITAS Aargau, Projekt Feminasana	5'000
C-06-1948	AG	C	Info plus +	ECAP Aargau	6'000
C-06-1958	AG	C	Deutschtreff	Frauzentrum Aarau	7'500
C-06-1961	AG	C	Midnight Ball Baden	Förderverein Midnight Projekte Schweiz	4'500
C-06-1980	AG	C	Interkulturelles Kochbuch Rothrist mit Kochkurs	Verein Begegnungszentrum Rothrist	5'000
C-06-1985	AG	C	alli-mitenand	ElternGruppeZufikon	3'000
C-06-2002	AG	C	Emmentaler Kebab: Mit der Videokamera auf Identitätssuche	achsensprung - die videofahrtstatt	5'000
C-06-1596	AI	C	Integrative Kurse AI	Deutsch als Fremdsprache, Tanner Regula, Appenzell	4'000
C-06-2013	AI	C	Integrative Kurse in Appenzell Innerrhoden	Integrative Deutschkurse, Regula Tanner, Appenzell	5'000
C-06-1449	AR	C	Integrationskurs für fremdsprachige Frauen	Projektgruppe „Deutsch für fremdsprachige Frauen	3'000
C-06-2006	AR	C	Integrationskurs für fremdsprachige Frauen	Schule Waldstatt/Gemeinde Waldstatt	3'000
C-06-1457	BE	C	Infotreffen für HSK-Lehrkräfte und Eltern	Verein Bernische Dachorganisation für Heimatsprachkurse (HSK)	9'240
C-06-1481	BE	C	Von Mutter zu Mutter	famira: Fachfrauen für Migration und Integration	7'020
C-06-1483	BE	C	Integrationsolympiade Lyss, Münsingen, Worb	Daniel Gaberell, Bern	10'000
C-06-1487	BE	C	Fête KultuRel 2006, Tag der Schulen	Verein Haus der Religionen - Dialog der Kulturen	12'000
C-06-1502	BE	C	Treffen in Deutscher Sprache	Reformierte Kirchgemeinde Zollikofen	10'800
C-06-1503	BE	C	Informationsveranstaltungen für albanischsprechende Frauen	BAFFAM	4'800
C-06-1540	BE	C	Informationsveranstaltungen für Frauen aus dem Balkan	BAFFAM	4'800
C-06-1541	BE	C	Informationsveranstaltungen für spanischsprechende Frauen	BAFFAM	4'800

appendice

C-06-1542	BE	C	Informationsveranstaltungen für tamilsprechende Frauen	BAFFAM	4'800
C-06-1543	BE	C	Informationsveranstaltungen für türkischsprechende Frauen	BAFFAM	4'800
C-06-1544	BE	C	Alphabetisierungskurs für tamilsprechende Frauen	BAFFAM	12'400
C-06-1549	BE	C	Roma unter uns - Integration, Ausgrenzung, Ausschaffung	La Prairie, Offenes Haus	3'000
C-06-1550	BE	C	Fatmir, der Knecht - Hiphop Musical nach Jeremias Gotthelf	SpielArt	15'000
C-06-1554	BE	C	Muttertreff	Reformierte Kirchgemeinde Zollikofen	550
C-06-1574	BE	C	Förderung des Zusammenlebens in der Gemeinde	Club of Tamil People in Berner Oberland c/o Inter-Lingua	10'000
C-06-1576	BE	C	Förderung des Zusammenlebens für Portugiesinnen und Portugiesen	Associação desportiva portuguesa de Interlaken	10'000
C-06-1592	BE	C	Frauen InfoTREFF für Migrantinnen und Flüchtlingsfrauen	Frau AlAbdeli Rime, Zollikofen	4'400
C-06-1594	BE	C	„Mutram“ (Eine Diskussion über die Konfrontationsthemen)	Tamilar Illam Bern	8'000
C-06-1626	BE	C	Cinema Night für Jugendliche	Föderation der Demokratischen ArbeiterInnen Vereine	5'000
C-06-1629	BE	C	Info Night für Jugendliche	Föderation der Demokratischen ArbeiterInnen Vereine	5'000
C-06-1682	BE	C	Femmes-Tische für Migrantinnen in Biel/Bienne (Deutsch)	Projekt Integration der Stadt Biel Bildungs-, Sozial- und Kulturdirektion	15'000
C-06-1683	BE	C	Femmes-Tische für Migrantinnen in Biel/Bienne (Französisch)	Projekt Integration der Stadt Biel Bildungs-, Sozial- und Kulturdirektion	15'000
C-06-1685	BE	C	Nähtreff	Reformierte Kirchgemeinde Zollikofen	9'180
C-06-1689	BE	C	Sonderprogramme	Reformierte Kirchgemeinde Zollikofen	2'160
C-06-1778	BE	C	Integrationsbibliothek	Kornhausbibliothek Bern	6'000
C-06-1795	BE	C	Jugendfestival Langenthal	Jugendfestival Langenthal	2'000
C-06-1817	BE	C	Mentoring	Volkshochschule Biel und Umgebung	7'000
C-06-1818	BE	C	Elterncafé im Treffpunkt Untermatt	Treffpunkt Untermatt, VQZT, Quartierarbeit Untermatt, Stadteil VI	3'000
C-06-1819	BE	C	L'intégration par l'Education: Un dialogue avec des familles	Swiss African Forum (SAF)	3'000
C-06-1853	BE	C	Erziehung Hier und Dort	Verein Bildung und Integration im Oberaargau, BIO	6'000
C-06-1861	BE	C	Quartierfest Ziegelhof, Langenthal	Verein Bildung und Integration im Oberaargau, BIO	1'000
C-06-1876	BE	C	Migrationstram	Informationsstelle für Ausländerinnen- und Ausländerfragen	10'000
C-06-1924	BE	C	Integrationsprojekt: „Kontinenten-Zyklus“ 2006/2007	Zentrum 5	5'600
C-06-1929	BE	C	MANGO	COLIBRI Gemeinde Münsingen, Abteilung Bildung/Kultur/Freizeit	7'020
C-06-1940	BE	C	info plus	FORMAZIONE, Regionalstelle Bern der Stiftung ECAP	4'800
C-06-1942	BE	C	wiscafé - Der andere Diskurs über den Islam aus Frauenperspektive	wiscafé - Der andere Diskurs über den Islam aus Frauenperspektive	2'400
C-06-1943	BE	C	info plus/Biel	FORMAZIONE, Regionalstelle Bern der Stiftung ECAP	4'800
C-06-1945	BE	C	Aggiungi un posto a tavola	A:C:F:E Centro Familiare Emigranti Berna	7'000
C-06-1950	BE	C	Integrationskurs Club of Tamil People 2006/2	Club of Tamil People in Berner Oberland c/o Inter-Lingua	2'467

appendice

C-06-1987	BE	C	Informationsveranstaltungen für Türkischsprechende	Alevitisches Kulturzentrum Biel und Umgebung	2'100
C-06-1992	BE	C	Emmentaler Kebab: Mit der Videokamera auf Identitätssuche	achsensprung - die videofahrtstatt	5'040
C-06-1995	BE	C	Quartierforum Lerchenfeld	Gemischte Trägerschaft	2'000
C-06-2007	BE	C	Förderung des Zusammenlebens in der Gemeinde/Portugiesen	Associação desportiva portuguesa de Interlaken	2'467
C-06-2010	BE	C	Integration 2006	Associação desportiva portuguesa de Interlaken	2'467
C-06-2046	BE	C	Soirées informatives pour parents migrants	Verein für Eltern und Bildung	3'000
C-06-2095	BE	C	Frauentreff in Thun	Verein „Frauen bauen Brücken“ c/o Mimy Marbach KKF, Oberland	5'200
C-06-2096	BE	C	Eröffnungsfest interkultureller Treffpunkt für Frauen Worb	Pfarrrei St. Martin Worb	600
C-06-1463	BL	C	Kunst statt Gewalt	Jugend- und Kulturhaus Münchenstein	10'500
C-06-1469	BL	C	Girls in Motion	Jugend- und Kulturhaus Münchenstein	8'500
C-06-1473	BL	C	Strudel Sommerlager 2006	Verein Strudel	12'000
C-06-1527	BL	C	Deutsch für fremdsprachige Frauen im Frauenplus	Esther de Luca	3'580
C-06-1528	BL	C	Midnight Basketball Baselland	Midnight Basketball Adliswil	12'000
C-06-1659	BL	C	Workshops mit Jugendlichen	JMFH c/o Sensidis	9'000
C-06-1666	BL	C	Info-Time Plus	Maharlika Switzerland	2'000
C-06-1784	BL	C	Integrationsfest für die Region Basel	Besnik Abazi	3'000
C-06-1915	BL	C	Freizeit-Ausstellung	Colonia Libera Italiana, Muttentz	3'500
C-06-1921	BL	C	Zusammenleben erleichtern	Tamilischer Verein	4'000
C-06-1974	BL	C	Kontaktstelle für MigrantInnen	frauenplus Baselland	6'000
C-06-2063	BL	C	Kulturvermittelnde Schulsozialarbeit: Veranstaltungen	Liselotte Blapp Saba & Atilla Toptas	13'000
C-06-2085	BL	C	Wir feiern zusammen	Migrantenorganisationen BL, MAHARLIKA-SWITZERLAND	4'500
C-06-1474	BS	C	STRUDEL-Freizeitaktivitäten	Verein Strudel	4'000
C-06-1489	BS	C	Veranstaltungs- und Diskussionsreihe Verein Regenbogen	Verein Regenbogen	3'000
C-06-1499	BS	C	Informationsveranstaltungen - Wissenstransfer - Öffnung	Verein Regenbogen	6'500
C-06-1504	BS	C	Deutschkurs Hinterhof 165 SRK Basel	Basler Kurszentrum K5	8'000
C-06-1512	BS	C	VISION AT	VISION AT	4'000
C-06-1529	BS	C	Interkulturelles Kino in der Quartierhalle Querfeld	Verein Querfeld	7'200
C-06-1667	BS	C	Frauen verschiedener Herkunft und der Zugang zur Technologie	Nosotras - Interkulturelle Informationsstelle für Frauen	4'160
C-06-1668	BS	C	Mutter und Vater sein im Spannungsfeld der Kulturen	Richard Bötschi und Cayir Saime, Basel	9'340
C-06-1671	BS	C	Der andere Kochkurs	Union, Kultur- und Begegnungszentrum	6'000
C-06-1672	BS	C	Kultur- und Themenzyklus	Union, Kultur- und Begegnungszentrum	15'000
C-06-1674	BS	C	Frauen-Treff	Union, Kultur- und Begegnungszentrum	12'000
C-06-1678	BS	C	Konversationskurs mit Kinderbetreuung	Elternverein MaKly und Basler Frauenverein am Heuberg	5'542
C-06-1773	BS	C	Respektakel	Kultur und Integration	15'000
C-06-1835	BS	C	Informationsveranstaltungen - lacs hamlar	New Visibility GmbH	4'000
C-06-1877	BS	C	Begegnungszentrum für iranische und afghanische Familien	Didar, Basel	1'860

appendice

C-06-1922	BS	C	Frauen begegnen Frauen - Projekt 2: Konversation	Migrationsamt, Evangelisch-reformierte Kirche Basel-Stadt	6'534
C-06-1923	BS	C	Frauen begegnen Frauen: Projekt 1: Begegnung	Migrationsamt, Evangelisch-reformierte Kirche Basel-Stadt	11'000
C-06-2065	BS	C	Manchmal schmeckt die Freiheit nach Blues	Verein für Jugendarbeit Kleinbasel	6'000
C-06-2067	BS	C	Einander Raum geben	Freiplatzaktion Basel	2'100
C-06-2081	BS	C	Informationsveranstaltungen	Kurdischer Treffpunkt, Quartier-Treffpunkt Hirzbrunnen	2'000
C-06-2091	BS	C	ZICK-ZACK - Nähkurse für junge Frauen	Olga Gontcharova, Basel	7'395
C-06-1555	CH	C	Rahmenveranstaltungen rund um das Buch von Paula Charles	Limmat Verlag	10'000
C-06-1742	CH	C	Woche der Religionen	IRAS COTIS	15'000
C-06-1789	CH	C	Internationales Kolloquium „1001 Nachricht“	Schweizerische Gesellschaft Mittlerer Osten und Islamische Kulturen	5'000
C-06-1791	CH	C	dazwischen. gespräche und geschichten	Frau Eva Burkhard, Zürich	9'000
C-06-1827	CH	C	Vernetzungstreffen der brasilianischen Gruppen	Grupo Açã	3'000
C-06-1973	CH	C	Emmentaler Kebab: Mit der Videokamera auf Identitätssuche	achsensprung - die videofahrtstatt	3'000
C-06-2011	CH	C	III Forum des Brésiliens en Suisse	III Forum des Brésiliens en Suisse	10'000
C-06-1465	FR	C	ContEchanges ou la richesse de rencontres interculturelles multiples	LivEchange	1'500
C-06-1477	FR	C	Débats à l'issue des films pour une meilleure cohabitation	Festival international de films de fribourg	15'000
C-06-1661	FR	C	Intercultur-Elle au quotidien	espacefemmes Fribourg	15'000
C-06-1663	FR	C	Duo - Accompagnement de femme à femme	espacefemmes Fribourg	9'400
C-06-1721	FR	C	Integrationskurs für Migrantinnen, Migranten und ihre Kinder	Gemeinde Kerzers, Arbeitsgruppe Integration	8'000
C-06-1873	FR	C	L'engagement des migrants dans l'arène politique suisse	Association les amis de l'Afrique (AMAF)	3'500
C-06-1908	FR	C	Le Square	Association le Square	4'000
C-06-1918	FR	C	Le lien en dialogue	Association Centre de loisirs du Schoenberg	6'000
C-06-1993	FR	C	Découvrir l'autre afin de vaincre la peur de la différence	Association Les amis de l'Afrique (AMAF)	10'000
C-06-2040	FR	C	Repérages	Association passerelles	7'500
C-06-2041	FR	C	Theâtre colore pour enfants de tous pays	Association passerelles	7'500
C-06-2080	FR	C	Veranstaltungs- und Diskussionreihe 2006	Alevitisches Kulturzentrum Fribourg und Umgebung	6'000
C-06-1478	GE	C	Bien informée bien intégrée	IRDIQ - Ecole des Femmes	11'700
C-06-1490	GE	C	Je suis là	Association „Elément 13“	15'000
C-06-1494	GE	C	Expression théâtrale pour les jeunes suisse et albanais	Rinia Contact	15'000
C-06-1589	GE	C	Accueil-échange-formation 2006	Association CEFAM	10'000
C-06-1646	GE	C	Paix et intégration	Association araignées artisanes de paix	9'000
C-06-1648	GE	C	„Boomerang“ Iréseau franco-genevois travailleurs sociaux	FAS'e Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle	4'334
C-06-1651	GE	C	Atelier créatifs interculturels	Croix-rouge genevoise	8'000
C-06-1657	GE	C	RFI-MIGRAF	MIGRAF	6'760
C-06-1660	GE	C	Autour d'un repas et autres échanges	Croix-Rouge genevoise	9'000
C-06-1680	GE	C	Echanges, information et mise en réseau 2006	Association camarada	8'000
C-06-1823	GE	C	Jugendarbeitslosigkeit abbauen, Integration fördern	NCBI Schweiz	4'000

appendice

C-06-1841	GE	C	Enfants, jeunesse et intégration	Croix-Rouge genevoise, (Bibliothèque interculturelle)	15'000
C-06-1869	GE	C	Soirées sur l'intégration et l'échange culturel	Cinéma des Trois Mondes, Filmar en América latina	8'000
C-06-1907	GE	C	Viens chez moi	Unité d'action communautaire des Grottes	15'000
C-06-1909	GE	C	Séance d'information aux femmes sur les institutions suisses	Association Raïzes	11'000
C-06-2036	GE	C	Musulmans, intégration et citoyenneté	Fondation Communauté musulmanes-Genève	4'500
C-06-2039	GE	C	Atelier d'intégration pour migrants	Association Tierra Incógnita	9'000
C-06-2103	GE	C	Cohabitation et intégration dans la société d'accueil	Ubuntu Action, Association burundaise pour la culture	10'100
C-06-1475	GL	C	Sich besser verstehen	Frauzentrale des Kantons Glarus	12'854
C-06-2004	GL	C	Kurs über Alltagssituationen	Tamil Kulturzentrum Glarus	6'000
C-06-1456	GR	C	SUPPORT, das umfassende Unterstützungsprogramm für MigrantInnen	Balikatan - Begegnungs- und Unterstützungszentrum für Migrantinnen und ihre Familien	12'000
C-06-1482	GR	C	meine Schweiz - deine Schweiz - UNSERE SCHWEIZ	Frauzentrale Graubünden	6'480
C-06-1598	GR	C	Midnight Chur	Midnight Chur, c/o Städtische Jugendarbeit Chur	6'900
C-06-1857	GR	C	Alltagsküche aus aller Welt	Internationaler Frauentreff Domat/Ems	4'000
C-06-1947	GR	C	Kennen lernen, vernetzen, zusammenarbeiten	Evang.-Ref. Landeskirche GR, MIF Beauftragte	5'000
C-06-1466	JU	C	L'intégration par l'information	Association jurassienne des communautés d'Anatolie	3'960
C-06-1622	JU	C	Village Nox	Groupe Deco-Nox	5'000
C-06-1633	JU	C	Rencontres et discussions thématiques/présence d'une experte	Centre d'animation et de formation pour femmes migrantes	1'680
C-06-1634	JU	C	Activités repas	centre d'animation et de formation pour femmes migrantes	5'000
C-06-1635	JU	C	Ateliers de créativité	Centre d'animation et de formation pour femmes migrantes	4'200
C-06-1658	JU	C	Journée de l'intégration et forum théâtre à Delémont	Association Métropole Suisse	15'000
C-06-1497	LU	C	Informationsveranstaltungen und Integrationshilfe	Verein Reveil Afrique	9'990
C-06-1556	LU	C	Midnight Basketball Luzern	mb.ch - Förderverein für Midnight Projekte Schweiz	12'000
C-06-1561	LU	C	Radio BaBeL kids	Radio BaBeL Luzern	12'000
C-06-1567	LU	C	Mitanand	ZIB (Zentrum für interkulturelle Bildung)	4'000
C-06-1569	LU	C	Kulinarische Weltreise	Emina Haskovic	5'000
C-06-1570	LU	C	Wochentreff	SAH Zentralschweiz	15'000
C-06-1572	LU	C	Von Frauen für Frauen	SAH Zentralschweiz	5'100
C-06-1578	LU	C	Türen öffnen	Verein Sentitreff Luzern	15'000
C-06-1588	LU	C	Stadion Untergrund - WM Deutschland 2006	Verein Sentitreff, Luzern	8'000
C-06-1590	LU	C	Wie leben wir, wie leben andere in der Schweizer Diaspora?	Polit-Forum Zentralschweiz	12'000
C-06-1595	LU	C	Ausstellung: Tamilinnen und Tamilen in der Schweiz	RomeroHaus Luzern	3'000
C-06-1599	LU	C	Parallelkurse zu schulischen Themen für Eltern	Verein Tamil Mandram	10'000
C-06-1780	LU	C	Infothek für Jugendliche	Gemeinde Emmen, Bereich Jugend und Familie	7'000
C-06-1783	LU	C	Afrikanische Literaturtage	Verein Reveil Afrique	9'000
C-06-1805	LU	C	Jugendprojekt Maihof	Kontaktnetz Maihof-Löwenplatz	5'000

appendice

C-06-1820	LU	C	filmON! - Schule im Kino	Verein filmON!	7'000
C-06-1854	LU	C	Filmtage Afrika 2006	Verein Reveil Afrique	2'000
C-06-1855	LU	C	Info-Forum Luzern	Club Ilokandia-Pangasinan of Switzerland (CiPS)	2'000
C-06-1902	LU	C	Femmes Tische Luzern	Drogen Forum Innerschweiz, Fachstelle für Suchtprävention DFI Luzern	10'000
C-06-1926	LU	C	Tag der Integration	Verein Drini Luzern und Beratungs- und	1'500
C-06-1954	LU	C	Kursmodul „Gesellschaft und Politik“	Caritas Luzern, Bildungsangebot für Migrantinnen	1'000
C-06-1976	LU	C	Heimat hat viele Lebensräume	Verein „Zusammenleben im Gebiet Maihof - Löwenplatz“	5'870
C-06-1984	LU	C	Midnight Basket Emmen	Förderverein Midnight Projekte Schweiz	4'500
C-06-1495	NE	C	Journée culturelle 4 continents	Centre Africain de Développement social	13'650
C-06-1619	NE	C	Vivre ici en venant d'ailleurs	Bureau du Délégué aux étrangers	15'000
C-06-1641	NE	C	FeNEtre sur le monde	Bureau du Délégué aux étrangers	15'000
C-06-1670	NE	C	Convivio. Ein Konversationskurs rund ums Essen	Formazione	7'000
C-06-1890	NE	C	Calendrier commun 2007	Calendrier commun, c/o Mission catholique italienne	2'500
C-06-1981	NE	C	Compétences éducatives et d'intégration des mères somaliennes	Communauté somalienne Unie, Canton de Neuchâtel	10'000
C-06-1991	NE	C	Deuxième Festival „Colombia chante, peint et danse“	Association Maloka	8'000
C-06-1856	OW	C	Begegnung mit Migrantinnen	SKF Obwalden und Frauenstamm	500
C-06-1927	OW	C	Migration	Gemeinde Sarnen	14'725
C-06-1952	OW	C	Deutschkurs für Mutter und Kind	Einwohnergemeinde Sachseln	5'400
C-06-1573	SG	C	NightSport Wittenbach 3. Phase	Jugendarbeit der Gemeinde Wittenbach	5'000
C-06-1605	SG	C	Informationsveranstaltungen für philippinische Frauen	Tulungang Pilipina St.Gallen/Appenzell	2'800
C-06-1607	SG	C	Leben im Völkermeer	Manuel Zangger und Tolga Tutel, Buchs	15'000
C-06-1617	SG	C	unsere vielfältige Stadt	Stadt St. Gallen	15'000
C-06-1618	SG	C	MixRheintal	Regionales Kompetenzzentrum Integration Rheintal	4'000
C-06-1620	SG	C	Wen-Do Kurs für jugendliche Migrantinnen	Jugend- und Freizeitverein Uznach	4'195
C-06-1631	SG	C	femme global	Regionales Kompetenzzentrum Integration Linthgebiet	3'500
C-06-1792	SG	C	Velofahrkurs für Erwachsene	IG velo Region St. Gallen	1'500
C-06-1796	SG	C	Frauentreff	Stiftung Mintegra	7'000
C-06-1808	SG	C	Deutsch lernen beim Nähen SG	HEKS in-fra HEKS Regionalstelle Ostschweiz	7'200
C-06-1829	SG	C	Symposium über Migranten afrikanischer und karibischer Herkunft und Integration	Africa Link Organisation	3'600
C-06-1831	SG	C	Alltagswissen, Landeskunde und Literatur- Aktiv im CaBi	Verein Café-Bibliothek St. Gallen	5'300
C-06-1866	SG	C	Brücke	Stimme der Migrantenvereine des Kantons St. Gallen	13'300
C-06-1867	SG	C	Elki-Früherfassung von Eltern und Kindern	Primarschulgemeinde Wittenbach	10'000
C-06-1878	SG	C	Integrativer Deutschunterricht für fremdsprachige Frauen	Sozialberatung	4'320
C-06-1883	SG	C	Kinder-Integrationsgruppen im Kanton St. Gallen	HEKS Ostschweiz in-fra	15'000
C-06-1892	SG	C	Informationsveranstaltungen	Mintegra	6'000

appendice

C-06-1900	SG	C	Türkische Informationsveranstaltungen Wattwil	Kultur und Solidaritätsverein Wattwil	5'250
C-06-1904	SG	C	famosa	Familienforum Rapperswil-Jona	3'310
C-06-1906	SG	C	Vielfalt vernetzen - Chancen schaffen	Regionales Kompetenzzentrum Integration Linthgebiet	3'720
C-06-1956	SG	C	Integration beginnt bei Kindern, Jugendlichen und Eltern!	ARGE/Realschule Engelwies/Bruggen	8'000
C-06-1983	SG	C	Sprachencafé- Menschen, Kulturen, Sprachen treffen sich	Sprachschule Susanne Büchler	5'000
C-06-2058	SG	C	Midnight Basketball Will	Förderverein Midnight Projekte Schweiz	8'000
C-06-2109	SG	C	Wanderausstellung: Gehen ist Ankommen	ARGE Integration Ostschweiz	8'000
C-06-1612	SH	C	Kindertreff	Quartierarbeit Birch	15'000
C-06-1613	SH	C	Deutsch lernen im Birch	Quartierarbeit der Stadt Schaffhausen	12'000
C-06-1686	SH	C	Deutsch für Mütter	Aktion Bildungsraum	13'700
C-06-1871	SH	C	Kurdisch/Türkisches Frauenforum	SAH Schaffhausen	3'000
C-06-1872	SH	C	Gemischtes Frauenforum	SAH Schaffhausen	3'000
C-06-1874	SH	C	Albanischer Frauenverein	SAH Schaffhausen und Albanischer Frauenverein	9'000
C-06-1938	SH	C	Elki-Deutsch	SAH Schaffhausen	10'000
C-06-1957	SH	C	Jugend-Tanz-Theater Projekt	Trägerverein Jugendarbeit Schaffhausen	3'000
C-06-1968	SH	C	Schnabelwetzler, 7 Lieder in 7 Sprachen	SSASSA	1'500
C-06-2009	SH	C	Lernen im Trülli - Deutsch und Landeskunde für Fremdsprachige	Ev.-ref. Kirchgemeinde Herblingen	9'800
C-06-1559	SO	C	Integrationsolympiaden Grenchen, Solothurn, Olten	Daniel Gaberell, Bern	5'100
C-06-1628	SO	C	Workshops mit Jugendlichen SO	JMFH c/o Fritz Heuscher, Bannwil	9'000
C-06-1815	SO	C	Zirkus - Variété	Altes Spital Solothurn	14'000
C-06-1816	SO	C	Konversations- und Informationskurs für Frauen	Verein Frauen für Frauen	10'000
C-06-1824	SO	C	Aktivitäten zum Thema Fremdsein und Integration	Verein Granges MELANGES	8'000
C-06-1928	SO	C	Zusammenleben mit Adentro! Europa-Schweiz in Solothurn	FEMAES	10'000
C-06-1944	SO	C	Chor der Nationen	kultur + musik	15'000
C-06-1949	SO	C	Kochen verbindet Kulturen	ECAP Solothurn	7'500
C-06-1955	SO	C	Treffpunkt Museum SO/06	ECAP Solothurn/Naturmuseum und Kunstmuseum	6'000
C-06-1859	SZ	C	Schreibwettbewerb „Hier und dort Fremdsein“	KomIn	15'000
C-06-1860	SZ	C	Dilemma im Zentrum	KomIn	3'000
C-06-1999	SZ	C	Zyklus Integration	Trägerverein bühne fasson	15'000
C-06-1564	TG	C	Miteinander. Leben in der Schweiz	Fachstelle für Integration Frauenfeld	6'400
C-06-1566	TG	C	Deutsch konkret	Verein für Jugend und Freizeit	10'000
C-06-1575	TG	C	Deutschlernen beim Nähen	Kommission für Integration Gemeinde Weinfelden	4'820
C-06-1807	TG	C	Deutsch lernen beim Nähen TG	HEKS in-fra HEKS Regionalstelle Ostschweiz	15'000
C-06-1882	TG	C	Kinder-Integrationsgruppe im Kanton Thurgau	HEKS Ostschweiz in-fra	15'000
C-06-1939	TG	C	Deutschkurs für Schichtarbeiter und Mütter	Alevitisches Kulturzentrum Ostschweiz	7'500
C-06-1953	TG	C	anders und noch integriert	TAGEO und AVK	6'000
C-06-1964	TG	C	Schnabelwetzler, 7 Lieder in 7 Sprachen	SSASSA	7'200
C-06-1990	TG	C	Frühförderung von Migrantenkindern- Sprachspielgruppen	Interessengemeinschaft Sprachspielgruppen Frauenfeld, c/o Fachstelle für Integration	10'000

appendice

C-06-1468	TI	C	Atelier teatro	Scuola Media Bellinzona 2	2'000
C-06-1644	TI	C	Il dialogo quale arricchimento reciproco	Sulser Amina, Brissago	6'000
C-06-1684	TI	C	Corso d'integrazione linguistica e culturale	Municipio di Casalano, Istituto scolastico comunale	1'000
C-06-1825	TI	C	Festa di solidarietà	Centro di cultura internazionale	4'000
C-06-1839	TI	C	Come coinvolgere il popolo ticinese e svizzero nel processo dell'integrazione	Comunità Africana del Ticino	4'500
C-06-1879	TI	C	TraSguardi-manifestazione interculturale	Fosit-federazione ONG, Svizzera italiana	15'000
C-06-1888	TI	C	Viaggio disorganizzati. L'incanto della Turchia	Association culturale Turca, Canton Ticino	15'000
C-06-1897	TI	C	Incontri informativi	Associazione Culturale Aleviti Bektaschi	4'000
C-06-1917	TI	C	Divan: spazio interculturale	Comune di Chiasso	12'000
C-06-1972	TI	C	Ispirazione lirica	Centro d'arte e cultura russa "Dostoevskij"	3'500
C-06-1975	TI	C	Conosciamoci meglio	Centro d'arte e cultura russa „Dostoevskij“	3'500
C-06-1978	TI	C	D verso D	Teatro delle Radici	12'000
C-06-1476	VD	C	La Fête des couleurs 2006, le nouveau projet	Service communautaire de la Planchette	15'000
C-06-1492	VD	C	Education, intégration des communautés étrangères: Memento	GRAD, Direction des écoles	10'000
C-06-1493	VD	C	L'intégration autour du feu	Komkar	8'600
C-06-1508	VD	C	Arc-en-ciel 2006	Le Groupe suisse étrangers de Moudon et region	15'000
C-06-1509	VD	C	Tournoi de football multiculturel	Fraternité sportive africaine	7'000
C-06-1582	VD	C	Demain, je vote	Commission Intégration Suisse Etrangers, P.a. Direction de la Sécurité sociale	6'000
C-06-1584	VD	C	SLAM „Dire le monde, dire ma ville“	Centre d'animation de la cité	8'000
C-06-1586	VD	C	Passeurs de culture: les cultures à travers nos lecteurs	Bibliothèque interculturelle Globlivres	11'400
C-06-1587	VD	C	Droits politiques: la ville vous informe	Commission municipale des activités interculturelles	11'755
C-06-1627	VD	C	Animation multiculturelle à la Bibliothèque	Bibliothèque municipale	6'800
C-06-1632	VD	C	La rencontre interculturelle de 2006 à Nyon	Le collier de la rencontre interculturelle 2006 à Nyon	7'000
C-06-1640	VD	C	La Suisse plurielle	Bureau Lausannois pour l'intégration	10'000
C-06-1642	VD	C	Un ruisseau d'amitié	Ruisseau d'amitié	15'000
C-06-1647	VD	C	Multicolor	Tremplin, c/o Mme Nadia Zuniga, Vevey	15'000
C-06-1649	VD	C	Cactus barbu	Association des parents d'élèves de l'école serbe en Suisse romande	10'000
C-06-1650	VD	C	X-ILES	Association Gente Von Partout (G.V.P)	15'000
C-06-1810	VD	C	Pause Solidarité Femmes	Association Femmes solidaires sans frontières	5'000
C-06-1811	VD	C	Les rencontres théâtrales et cohabitation	Le théâtre Albanais de Nyon „Kurora“	10'000
C-06-1812	VD	C	Faciliter la cohabitation par le sport	Les Diambars, C/o M. Ndoye Saliou	10'000
C-06-1813	VD	C	Echanges et rencontres	Association „Livres sans frontières“, Bibliothèque Globlivres	9'000
C-06-1849	VD	C	Arc-en-ciel: Fête multiculturelle à Villeneuve	Association Arc-en-ciel	7'000
C-06-1850	VD	C	Cours migration	Collège de Bex	3'150
C-06-1875	VD	C	Au giratoire du goût, de la couleur et du rythme africain	Association des Africains du nord vaudois	11'100
C-06-1901	VD	C	„MC Juniors“ Activités multiculturelles pour les jeunes	Association Thais & Friends	7'400
C-06-1914	VD	C	Migr'art	Compagnie In grata	10'000

appendice

C-06-1970	VD	C	Par monts et par mots	Bibliothèque du Chablais	4'000
C-06-2005	VD	C	Mythes et légendes - Mitos y leyendas	Association ColombiaVive	11'500
C-06-2014	VD	C	Regards croisés	Association Mampi	8'200
C-06-2016	VD	C	Italia vostra	Circolo italiano di Losana	9'800
C-06-2020	VD	C	Fête interculturelle „le monde se fête à Ecublens“	Commission d'intégration et d'échange, Suisses-Etrangers d'Ecublens	4'000
C-06-2021	VD	C	Festival des sports d'arenes	Association des ressortissants et sympathisants du Sénégal en Suisse	10'000
C-06-2023	VD	C	Séances d'information en lien avec la vie à Lausanne	Tamilar illam Lausanne	6'600
C-06-2026	VD	C	Permis de séjour	Association Orient Occident	13'000
C-06-2044	VD	C	Jeux thème le monde	Centre socioculturel Pôle Sud	9'000
C-06-2052	VD	C	Fête multiculturelle 2006	Association Fête multiculturelle	5'000
C-06-1491	VS	C	Proumouvoir des rencontres solidaires	Association Kalkal	7'000
C-06-1645	VS	C	Cours d'intégration pour migrants de Saillon et région	Commune de Saillon, Maison de Commune	3'000
C-06-1655	VS	C	Begegnung der Kulturen	Forum Migration Oberwallis	5'709
C-06-1675	VS	C	Frauentreff	Forum Migration Oberwallis	4'748
C-06-1748	VS	C	Cours de français pour migrants	Université populaire d'Entremont	3'000
C-06-1830	VS	C	Raconte-moi ton pays	Groupe de diaconie paroissiale de Savièse	2'000
C-06-1847	VS	C	Thé-discussion	Groupe Rhône, Association des promoteurs et promotrices de santé du canton du Valais	9'200
C-06-1880	VS	C	Rencontres d'ici et d'ailleurs	Sous-Commission communale de l'intégration des étrangers	9'000
C-06-1894	VS	C	Wer zusammenleben will, muss kommunizieren	Jugendkommission Zermatt	8'000
C-06-2017	VS	C	Atelier de contes pour femmes	OSEO - Valais	4'500
C-06-2018	VS	C	Cours et Atelier „santé et intégration“	Centre Suisses-Immigrés	2'000
C-06-2031	VS	C	Trait d'union	Centre de loisirs et culture de Martigny	9'000
C-06-2032	VS	C	Regenbogenwelt-Ein Fest der Kulturen	Forum Migration Oberwallis, Radio Rottu Oberwallis	12'000
C-06-2034	VS	C	Familles valaisannes	Association RLC - Rencontres loisirs cultures	6'750
C-06-2069	VS	C	Espace rencontres femmes ERF	Centre Suisse - Immigrés	8'000
C-06-1500	ZG	C	Kontakt-Tandem interkulturell „Frauen von hier und dort“	Pro Senectute Kanton Zug	2'500
C-06-1552	ZG	C	Themenschule „Leben in der Schweiz“	Stadt Zug / Dept. SUS	2'164
C-06-1563	ZG	C	Wer will ich sein?	Herr Mewlan Gökce, Baar	6'480
C-06-1565	ZG	C	Motivationskurse	Herr Mewlan Gökce, Baar	2'468
C-06-1583	ZG	C	Babylon Plus	Caritas Schweiz, Geschäftsstelle Zug	8'800
C-06-1891	ZG	C	Themenschule „Leben in der Schweiz“	Stadt Zug / Dept. SUS	2'040
C-06-1893	ZG	C	Kontakt-Tandem interkulturell „Mich interessieren Frauen“	Pro Senectute Zug	2'500
C-06-1997	ZG	C	Wanderausstellung: In Zug leben	Caritas Schweiz, Geschäftsstelle Zug	15'000
C-06-2118	ZG	C	Jugendarbeitslosigkeit abbauen, Integration fördern ZG	NCBI Schweiz/Zentralschweiz	1'000
C-06-1447	ZH	C	Frühlingsfest Mosaik	Marianne Steinemann, Zürich	6'500
C-06-1455	ZH	C	Gruezi Mitenand - Mundartunterricht und Sozialinformation	Gemeinschaftszentrum Loogarten	4'860
C-06-1460	ZH	C	Cocktail-Frauengruppe Bülach	Jugendkommission Bezirk Bülach	7'070
C-06-1461	ZH	C	Mutter-Kind-Treffpunkt für Migrantinnen und Schweizerinnen	Jugendsekretariat Bezirk Bülach	4'958

appendice

C-06-1479	ZH	C	Seitenwechsel / Familientandem Schulhaus Eidmatt	Elternrat Schulhaus Eidmatt, Gruppe Integration	7'500
C-06-1480	ZH	C	Integration	Integrationsgruppe des Elternforums der Schulen Ossingen, Truttikon und Neunforn	1'700
C-06-1488	ZH	C	Informationskurs	Albanischer Frauenverein DRITA	9'200
C-06-1514	ZH	C	Mosaik	R. Schweizer / R. Ehrat, Embrach	4'500
C-06-1516	ZH	C	Cafédona - interkultureller Treffpunkt für Migrantinnen	Cafédona; c/o Infodona, Sozialdepartement der Stadt Zürich	15'000
C-06-1517	ZH	C	Integração sem discriminação	Grupo Ação	2'100
C-06-1519	ZH	C	Femmes Tische Interkulturell Zürich Oberland	Suchtpräventionsstelle Zürich Oberland	15'000
C-06-1520	ZH	C	Mädchenprojekt Midnight Basketball Schwamendingen	Gemeinschaftszentrum Hirzenbach	6'000
C-06-1521	ZH	C	Midnight Basketball Embrach	mb.ch - Förderverein für Midnight Basketball Projekte Schweiz	12'000
C-06-1522	ZH	C	Midnight Basketball & Dance Uster	Trägerverein Midnight Basketball & Dance Uster	9'000
C-06-1523	ZH	C	Midnight Basketball Wetzikon	mb.ch-Midnight Projekte Schweiz	9'000
C-06-1524	ZH	C	Midnight Basketball Adliswil	mb.ch / Trägerverein Midnight Basketball Adliswil	8'000
C-06-1525	ZH	C	Midnight Basketball Winterthur-Töss	Trägerverein Midnight Basketball Töss	9'000
C-06-1534	ZH	C	Midnight Ball Rüti	Trägerverein Midnight Ball Rüti	9'000
C-06-1535	ZH	C	Midnight Basketball Wehntal	Projektgruppe Midnight Basketball Wehntal	6'000
C-06-1536	ZH	C	Alltagsorientierungen mit Deutsch- und Alphabetisierungskursen	IG Integration der Albanerinnen in Winterthur	4'700
C-06-1538	ZH	C	Tanzen ohne Grenzen	Kroatischer Kulturclub	1'500
C-06-1546	ZH	C	Treffpunkt Museum - Kultureller Austausch	Stiftung ECAP	15'000
C-06-1547	ZH	C	Interkulturelles Quartierkafi	Gemeinschaftszentrum Hirzenbach	5'000
C-06-1548	ZH	C	Midnight Game Opfikon	Midnight Game Opfikon	4'500
C-06-1560	ZH	C	Convivio - ein Konversationskurs rund ums Essen	Stiftung ECAP	6'700
C-06-1562	ZH	C	Rochade 2 - Videoprojekt	Schulhaus Ebnet, Oberstufe Elsau	10'000
C-06-1636	ZH	C	Info-Time Zürich	The Filipino Leaders Club	2'000
C-06-1637	ZH	C	Alltagsorientierung - Begegnung von Ausländern und Schweizern	Akrotea.ch GmbH	8'740
C-06-1697	ZH	C	Deutsch-Ermunterungskurs und Einführung in die Grammatik	CEBRAC, Centro Brasileiro de Ação e Cultura	8'100
C-06-1753	ZH	C	Deutsch- und Integrationskurse für türkische MigrantInnen	Türkische Gemeinschaft Winterthur	8'457
C-06-1832	ZH	C	ZOSTARBattle	FRJZ (Freizeit- und Jugendzentrum)	1'500
C-06-1833	ZH	C	Radio Grünau	Vert.Igo	6'000
C-06-1834	ZH	C	LebensRaum Horgen	Jugend-Projektfabrik Drehscheibe	15'000
C-06-1840	ZH	C	D-Förderkurs für Vorschulkinder und ihre Betreuungspersonen	Verein für Quartierentwicklung Zürich Nord	5'900
C-06-1845	ZH	C	EulachStyles06 - im Zeichen des HipHop	Verein SUBITA Strassensozialarbeit Winterthur/ Mobile Jugendarbeit Winterthur (mojawi)	3'000
C-06-1881	ZH	C	„Blick über Grenzen“	Südslawische Christliche Gemeinde, Zürich	5'000
C-06-1889	ZH	C	Zusammenleben in Zürich ZIZ	Verband Schweizerischer Jüdischer Fürsorgen VSJF	3'500
C-06-1910	ZH	C	Zusammenleben erleichtern durch Information und Begegnung	Zürcher Frauenzentrale	5'000
C-06-1916	ZH	C	Mitenand Wila 2006	OK Mitenand Wila 2006	2'000

appendice

C-06-1919	ZH	C	Grüezi Mitenand - Integrierter Mundartunterricht	Gemeinschaftszentrum Buchegg	5'220
C-06-1920	ZH	C	SARASVATI 2	Verein Kamadhenu	7'470
C-06-1962	ZH	C	Zusammenleben erleichtern: Projekt 2006	Verein Schweiz-Serbien	3'000
C-06-1979	ZH	C	Open Sunday Gemeinde Rüti	Förderverein Midnight Projekte Schweiz	6'000
C-06-1988	ZH	C	Deutsch- und Integrationskurs für Frauen im Sexgewerbe	Strassensozialarbeit SUBITA	7'500
C-06-1994	ZH	C	Konversationsgruppen für Migrantinnen	Stadt Adliswil, Sozialberatung	7'380
C-06-2053	ZH	C	Midnight Point Volketswil	Trägerverein Midnight Point Volketswil	7'000
C-06-2054	ZH	C	Integration von gehörlosen MigrantInnen	DIMA - Verein für Sprache und Integration, Gehörlosenzentrum	15'000
C-06-2055	ZH	C	Begegnung mit dem Schweizer Film	Cebrac	3'450
C-06-2056	ZH	C	Basiskonversationskurs	Interkulturelles Forum Winterthur	4'100
C-06-2057	ZH	C	Theater in Aussersihl	Verein Vast (Verein für Austausch, Soziokultur und Theater)	15'000
C-06-2060	ZH	C	Open Sunday Winterthur-Töss	Förderverein Midnight Projekte Schweiz	6'000
C-06-2068	ZH	C	Schulprojekt „Seitenwechsel“	Schulhaus Wolfsmatt	5'000
C-06-2074	ZH	C	Afrikanischer Puppentheater-Workshop	Sirèn Production	1'315
C-06-2075	ZH	C	Zürcher Forum der Religionen	Zürcher Forum der Religionen	8'000
C-06-2076	ZH	C	Elternmitarbeit in der Schule	FEMIA, Kultur- und Bildungshaus für Migrantinnen	9'720
C-06-2078	ZH	C	Midnight Basketball Wädenswil	Förderverein Midnight Projekte Schweiz	8'000
C-06-2082	ZH	C	Diskussions- und Informationsveranstaltungen 2006	Anatolisch Alevitisches Kulturzentrum, Zürich und Umgebung	2'000
C-06-2083	ZH	C	Kulturfest	Jugendparlament Horgen	5'000
C-06-2084	ZH	C	Kleidernähkurs für Migrantinnen und Schweizerinnen	Montanarini Susi, Uster	6'000
C-06-2086	ZH	C	Begegnung Nord-Süd - Palaverecke	Verein Africa Freedom	3'500
C-06-2093	ZH	C	Mobile Kinderarbeit Schwamendingen	Interessenverbund Mobile Kinderarbeit Schwamendingen, c/o Gemeinschaftszentrum Hirzenbach	10'000
C-06-2102	ZH	C	Taxi Rückspiegelblick	Anne Lorenz, Zürich	5'000
C-06-2114	ZH	C	Veranstaltungsreihen	Anatolisch-Alevitisches Kulturzentrum, Winterthur	3'000
D1-04-0454	BE	D1	Leistungsvertrag Stadt Bern	ISA Informationsstelle für Ausländerinnen und Ausländer	100'000
D1-06-2119	BE	D1	Aufbauphase Kompetenzzentrum Integration	Kompetenzzentrum Multimondo	40'000
D1-06-2383	BE	D1	Pilotprojekt Antenne Langenthal	ISA Informationsstelle für Ausländerinnen und Ausländerfragen	35'500
D1-04-0452	BL	D1	Leistungsvertrag BL	Ausländerdienst Baselland	120'000
D1-04-0453	BS	D1	Leistungsvertrag BS	GGG Informationsstelle Integration	120'000
D1-04-0740	CH	D1	Tagungen Fachstellen Integration	KoFI - Die Schweizerische Konferenz der Fachstellen für Integration	15'000
D1-06-1768	CH	D1	Vergleichsstudie Websites	EKA Sekretariat	10'000
D1-04-0710	GE	D1	Contrat de prestation GE	Bureau de l'intégration	250'000
D1-04-0456	JU	D1	Contrat de prestation JU	Etat civil et des habitants, Bureau de l'intégration et de la lutte contre le racisme	30'000
D1-04-0457	LU	D1	Leistungsvertrag LU	FABIA Fachstelle für die Beratung und Integration von AusländerInnen	130'000
D1-04-0458	NE	D1	Contrat de prestation NE	Bureau du Délégué aux étrangers	150'000
D1-04-0462	SG	D1	Leistungsvertrag SG	Kompetenzzentrum Integration	200'000

appendice

D1-04-0459	SH	D1	Leistungsvertrag SH	INTEGRES, Integrationsfachstelle für die Region Schaffhausen	60'000
D1-04-0460	SZ	D1	Leistungsvertrag SZ	KomIn, Kompetenzzentrum für Integration	60'000
D1-04-0463	TG	D1	Leistungsvertrag Stadt Frauenfeld	Fachstelle für Integration	60'000
D1-04-0464	VD	D1	Leistungsvertrag VD	Centre Social Protestant-Vaud (La Fraternité)	220'000
D1-04-0747	VD	D1	Contrat de prestation ville de Lausanne	Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés BLI	78'000
D1-04-0465	ZG	D1	Leistungsvertrag ZG	Fachstelle für Integrationsfragen, Caritas Schweiz / Geschäftsstelle Zug	60'000
D1-04-0466	ZH	D1	Leistungsvertrag ZH	Fachstelle der Kantonalen Beauftragten für Integrationsfragen Zürich	300'000
D1-04-0467	ZH	D1	Leistungsvertrag Stadt Zürich	Stadt Zürich Integrationsförderung	200'000
D1-04-0468	ZH	D1	Leistungsvertrag Stadt Winterthur	Fachstelle für Integration	70'000
D2-05-0757	AG	D2	Netzwerk Kulturvermittlung	Stadt Baden, Kinder Jugend Familie	14'128
D2-05-0763	AG	D2	Linguadukt	HEKS AG/SO, SRK AG	49'435
D2-06-1743	BE	D2	Comprendi	Verein comprendi c/o Caritas Bern	175'000
D2-04-0767	BL	D2	Vermittlungsstelle für Interkulturelle ÜbersetzerInnen	Ausländerdienst BL	40'000
D2-04-1044	BS	D2	KIM - Koordinations- und Vermittlungsstelle ikÜ / ikV	HEKS Regionalstelle beider Basel	110'000
D2-06-1848	CH	D2	Qualitätssicherung und -Entwicklung	EKA Sekretariat	50'000
D2-05-1438	FR	D2	service d'interprétariat Jura, Fribourg, Bern francophone	Caritas Suisse	45'000
D2-04-0774	GE	D2	Interprétariat communautaire	Croix-Rouge genevoise	150'000
D2-04-0766	GR	D2	Vermittlungsstelle Dolmetschen Graubünden, Chur	Caritas Schweiz, Abteilung Integration und Soziale Projekte	40'000
D2-05-1084	LU	D2	Zentralschweizer Vermittlungsstelle Dolmetschen	Caritas Luzern	122'500
D2-04-0732	NE	D2	Centre d'interprétariat communautaire (CCI)	Bureau du délégué aux étrangers	50'000
D2-04-0731	SG	D2	VERDI Vermittlungsdienst für interkulturelle ÜbersetzerInnen	Kanton St. Gallen, Koordinationsstelle für Integration	80'000
D2-04-0764	SH	D2	DERMAN - Fachstelle für interkulturelle Vermittlung	SAH Schaffhausen	65'000
D2-04-0765	TG	D2	Dolmetschervermittlung Caritas Thurgau	Caritas Thurgau	40'000
D2-04-0768	TI	D2	DERMAN	Soccorso Operaio Svizzero, sezione Ticino	50'000
D2-04-0730	VD	D2	Programme de coordination des interprètes communautaires (VD)	Appartenances	150'000
D2-04-0737	ZH	D2	Kompetenzzentrum medios ZH	Verein medios	150'000
E-05-1437	BS	E	Aller Anfang ist Begegnung	Integration Basel, Kantonale Integrationsstelle und Anlaufstelle Rassistische Diskriminierung Basel-Stadt	215'000
E-06-1755	BS	E	Gastfreundschaft aus religiöser Sicht	Kantonale Integrationsstelle und Anlaufstelle Rassistische Diskriminierung Basel-Stadt	8'000
E-04-0721	CH	E	Förderung der interkulturellen Kompetenz bei Hauswartinnen und Hauswarten	Schweizerischer Fachverband der Hauswarte SFH, Berufsverband der ausgebildeten Hauswarte BAH, c/o Graf und Partner AG	40'000
E-05-1676	CH	E	Infoblatt Wohnen	Weissgrund Kommunikation AG	30'000
E-05-1701	CH	E	Evaluation Spezialausschreibung Jugend	advocacy ag	5'000
E-06-1730	CH	E	Soziale Integration im und durch Sport	Swiss Academy for Development SAD	80'000
E-06-1737	CH	E	Concours de rédaction interculturel en Suisse romande	Swiss Academy for Development SAD	20'000
E-06-1747	CH	E	4 Workshops im Rahmen der Qualitätsverbesserung im SP A	Sekretariat EKA, Koordination SP A	22'000

appendice

E-06-1767	CH	E	Partizipationsmöglichkeiten - Ausländische Bevölkerung	Wicker Hans-Rudolf, Bern	129'000
E-06-1769	CH	E	Evaluation Jahrestagung EKA	Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population	9'800
E-06-1770	CH	E	Archiv der Stiftung ECAP	Stiftung ECAP	15'000
E-06-1797	CH	E	Teilevaluation Schwerpunkte B, C, D, E	Interface GmbH Luzern - Institut für Politikstudien	180'000
E-06-1801	CH	E	Qualitätssicherung / Weiterentwicklung Midnight Basketball	Förderverein Midnight Projekte Schweiz	30'000
E-06-1803	CH	E	Prävention von Gewalt und Kriminalität - Hearing vom 08.03.06	Bundesamt für Migration	30'000
E-06-1844	CH	E	Doppel-DVD mit „Siamo italiani“ und „Il Vento di settembre“	Filmcoopi Zürich	5'000
E-06-2105	CH	E	Integrationswirkung und Nutzung von Fernsehangeboten	INFRAS	30'000
E-06-2111	CH	E	Teilevaluation des Schwerpunkts A	Landert Farago Partner	100'000
E-06-2112	CH	E	Grundlagenmaterial und Stellungnahmen zu aktuellen Integrationsfragen	FIMM Schweiz	128'000
E-06-2125	CH	E	Generationenwechsel. Leben und Schreiben fremdsprachiger AutorInnen	SFM	25'000
E-06-2128	CH	E	Mandat Schwerpunkteprogramm	Zielpunkt AG	148'600
E-06-2129	CH	E	„Journée d'information et d'intégration: enjeux, acteurs“	FIMM Suisse	50'000
E-06-2135	CH	E	Datenbank FIMM - Vernetzung der Migrantorganisationen in der Schweiz	FIMM Schweiz	60'000
E-06-2142	CH	E	Forschung zur Erreichbarkeit neu zugezogener MigrantInnen durch fremdsprachige Radioprogramme	Klipp & Klang radio kurse in Zusammenarbeit mit dem IPMZ	45'000
E-06-2249	CH	E	Bedürfnisabklärung „ausländische Religionsverantwortliche“	IRAS COTIS	12'000
E-06-2387	CH	E	Soutien aux petites associations des migrants	Forum pour l'Intégration des Migrants et des Migrants (FIMM - SUISSE)	58'000
E-04-0989	TI	E	Il ponte, programma televisivo settimanale sull'integrazione	Tele Ticino SA	117'000
E-04-1010	VD	E	Ginkgo	Animation Jeunesse de la Ville de Vevey	30'000
E-04-1014	VD	E	Trans-Borde	Service de la jeunesse et des loisirs de la Ville de Lausanne	7'000
E-06-1749	ZH	E	Menschen aus „EX“	Erika Sommer / Dejan Mikic, Zürich	5'000
E-06-1777	ZH	E	Projekt Töss	Zürcher Hochschule Winterthur, Zentrum Sustainability	20'000
E-06-1838	ZH	E	CHatten - Chatten gegen die Gewalt in CH-Schulen	Centro Scuola e Famiglia	23'000
E-06-1977	ZH	E	Family literacy	Schweizerisches Institut für Kinder- und Jugendmedien (SIKJM)	14'600

